

JANVIER
1974
N° 131

LUMIERES DANS LA NUIT

17^e ANNÉE
LE N° 3F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

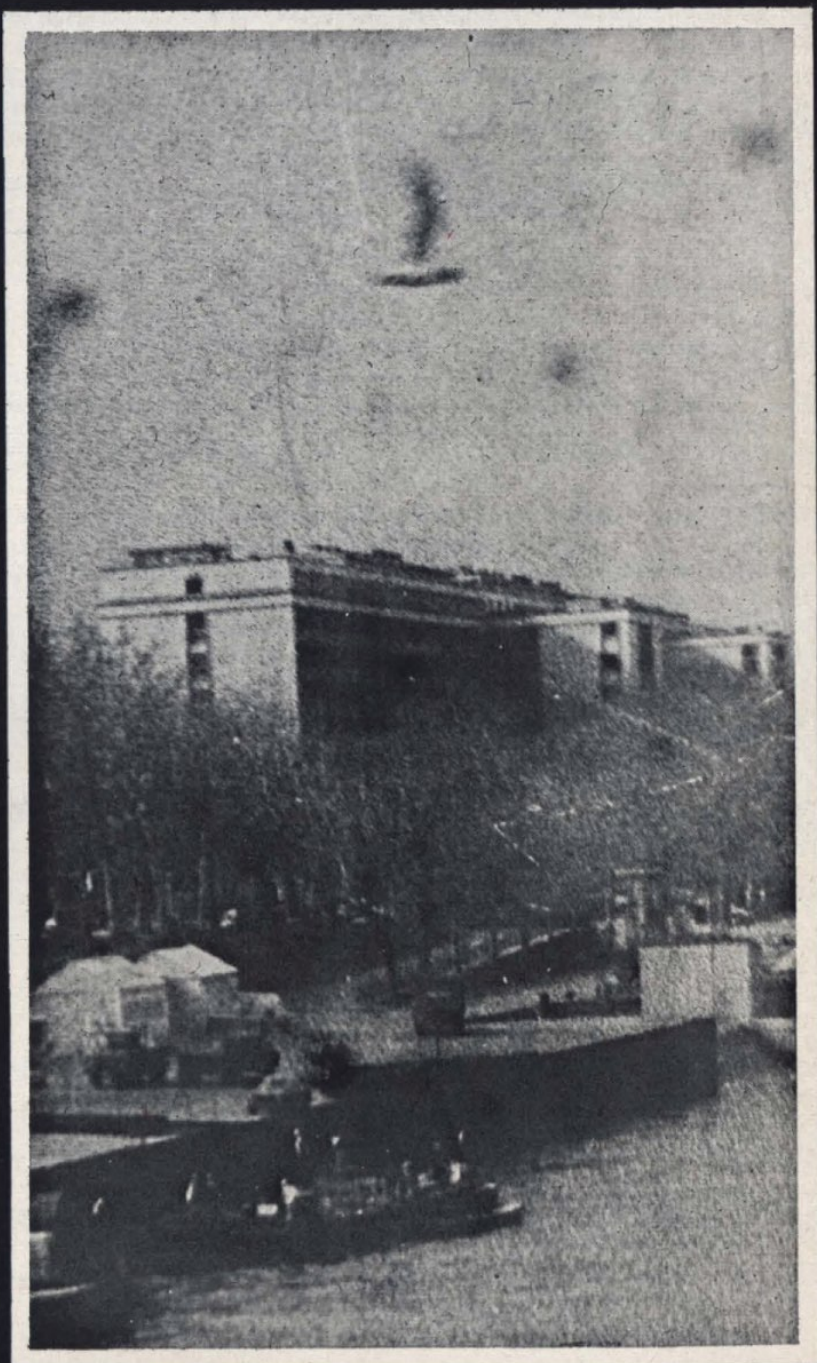
■ **ATTERRISSAGES EN
ESPAGNE** (p. 4)

■ **UN NOUVEAU CAS DE
"LUMIÈRE SOLIDE"**
(p. 7)

■ **BEAUVALLON (Var) :**
**UN CAS AVEC EFFETS
PHYSIOLOGIQUES**
(p. 8)

■ **CI-CONTRE :**
**UNE PHOTO
IMPOSSIBLE**
HASARD EXTRAOR-
DINAIRE OU OVNI
INVISIBLE (p. 25)

■ **L'ENREGISTREUR EBI**
(p. 22)



Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : L'ORGANISATION, par le Comité.
PAGE 4 : DU NOUVEAU POUR LES FAILLES GEOLOGIQUES, par F. LAGARDE.
ATTERRISSAGES EN ESPAGNE, par le Groupe « Charles Fort ».
PAGE 6 : AU CANADA.
PAGE 7 : UN NOUVEAU CAS DE « LUMIERE SOLIDE ».
PAGE 8 : BEAUVALLON (Var), par M. et P. DORFLEIN et Y. RENARD.
PAGE 10 : NOUVEL ATTERRISSAGE A LOUVOIL (Nord).
PAGE 11 : ENVIRONS DE BESANÇON (Doubs), par A. BARAUD.
PAGE 12 : ENQUETE DU C. P. I.
PAGE 13 : PLEINS FEUX SUR LA CREUSE (3), par Jan d'AIGURE.
PAGE 17 : INFORMATIONS DE NOS LECTEURS.
PAGE 19 : ARCHIVES 1952 (FIN).
PAGE 21 : ENREGISTREUR EBI de M.-J. CHASSEIGNE.
PAGE 25 : COURRIER RESUFO.
PAGE 26 : COURRIER.
PAGE 27 : INFORMATIONS - NOUVELLES RECENTES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) : ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F

B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) : ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :

C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :
chaque n° pair ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F

D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement : ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F
chaque n° pair

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

LDLN à la Télévision

Au moment d'achever la maquette de ce numéro, nous avons eu la vive satisfaction de voir l'excellente émission « DES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES », le 2 décembre à 12:30 dans « I.N.F. 2 dimanche ». Outre des témoins d'atterrissages, des photos et dessins tirés de LDLN, nous avons particulièrement apprécié les interviews de MM. BIGORNE (Délégué LDLN), Pierre GUERIN (Maître de recherches au CNRS), PLESSIS (du CEPS) et SOREZ (Professeur). Il est hautement souhaitable que de telles émissions, sérieuses, se renouvellent souvent.

R. V.

PRENEZ NOTE

POUR CEUX QUI Y SONT ABONNES, LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SONT INSEREES UN NUMERO SUR DEUX (DANS CHAQUE NUMERO PAIR DE LA REVUE).

L'ORGANISATION

Il y a plus de quinze ans naissait la revue, grâce à l'opiniâtreté de Monsieur Veillith, forte de quelques centaines de lecteurs. Un seul homme pouvait s'en occuper. Mais « Lumières dans la nuit » a grandi, c'est devenu une vaste maison avec plusieurs milliers d'abonnés. Il est inconcevable qu'elle continue à fonctionner avec deux ou trois rédacteurs qui passent le plus clair de leur temps à rédiger les enquêtes des lecteurs, refaire les croquis imprésentables, répondre au courrier, favoriser de nouvelles initiatives, etc.

De nombreux lecteurs s'interrogent, d'autres nous reprochent gentiment de ne pas savoir à qui s'adresser et de se perdre un peu.

Avant toute chose il est nécessaire de répondre à certaines critiques plus ou moins acerbes et d'éclairer certains points.

Il n'y a pas, à L.D.L.N. de « dirigeants » qui font la pluie et le beau temps, favorisant les uns ou rejetant les autres. Il n'y a pas de « politique ufologique » orientée. On a dit que L.D.L.N. ayant maintenant une audience mondiale, elle hésitait à publier certaines idées, préférant se cantonner dans un néo-conformisme. Rien n'est plus faux. Nous sommes toujours prêts à imprimer les idées neuves, mais à la condition qu'elles soient vraiment originales, étayées, logiques et bien présentées. Il ne suffit pas de compiler quelques vagues idées glanées çà et là au hasard des lectures, ou d'émettre une opinion personnelle sur les extra-terrestres, sans aucun travail de recherche pour croire que l'on a « pondu » une théorie révolutionnaire !

L.D.L.N. est une tribune libre, une coopérative d'idées et de travaux, nous ne sommes pas des dirigeants mais des responsables et les coordinateurs de vos efforts ; cependant nous incombe la lourde responsabilité de donner une cohérence à la revue.

D'autre part il faut bien comprendre que tout le travail est fait par des bénévoles, et qu'il est difficile d'exiger dans ces conditions.

Cependant il est possible d'être plus sévère avec ceux qui se sont engagés à nous aider.

Les enquêteurs sont la base du système. Ceux qui ont sollicité une carte et s'engagent à faire les enquêtes qu'on leur demande, en recherchent, les rédigent et en présentent proprement les croquis. La moindre des choses, pour l'enquêteur, c'est de répondre à la direction ou à son délégué régional. Au besoin il pourra dire : « Je me suis engagé à la légère, je n'ai pas le temps de faire cette enquête », ou bien : « Je ne crois pas à cette forme de recherche, je vous prie d'accepter ma démission, voici ma carte... ».

L'enquêteur est aussi un ufologue à part entière, il peut, mieux, il doit, s'orienter vers la forme de recherche qui lui semble utile avec l'aide de son groupe ou de son délégué.

Le délégué régional a le rôle le plus important. Il ne doit pas se cantonner à faire les enquêtes, il doit en distribuer à ses enquêteurs, décider des faits qui méritent approfondissement. Il doit aussi devenir rédacteur en mettant au point les enquêtes, présenter les dessins, dactylographier les textes, prêts pour l'imprimeur. Se faire rencontrer les enquêteurs et lecteurs, organiser la diffusion, les cercles d'études, les travaux, les recherches, servir de lien avec la direction et les groupes de travail, favoriser les initiatives. Susciter des responsables ; par exemple des délégués départementaux. Nous ne pouvons pas forcer la main, en publiant les adresses des délégués régionaux, mais il serait important pour la nouvelle organisation que ceux-ci fassent un petit article, où ils donneraient leur adresse, où ils feraient état de l'organisation de leur région, de leurs activités, de leurs travaux, de leurs souhaits (1). Ainsi les lecteurs et les enquêteurs de leur région pourraient s'adresser directement à leur délégué, le rencontrer. Cette organisation permettrait de n'envoyer à la publication que des textes parfaits, évitant l'asphyxie qui menace tant au Chambon, qu'à Tarbes ou à Paris.

En ce qui concerne les groupes de travail, il faut que nos amis s'astreignent à un peu de discipline en ce qui concerne leurs envois.

Tout ce qui concerne les textes anciens, les cas d'archives sont à adresser à Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou - 40000 Mont-de-Marsan.

Ce qui intéresse la détection : appels, construction d'appareils, théories, etc., à R. Ollier, 8, passage des Entrepreneurs - 75015 Paris.

L'exploitation des cas, l'informatique, les statistiques, à J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron - 92260 Fontenay-aux-Roses.

Tout ce qui concerne la photo et l'astronomie, clichés, renseignements, etc., à M. Monnerie, 8, passage des Entrepreneurs - 75015 Paris. Et pour le quart Sud-Ouest de la France à P. Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou - 40000 Mont-de-Marsan.

Faut-il rappeler que ceux qui se sont inscrits à un groupe doivent faire état de leurs travaux et rester en contact avec le responsable ? Il est inadmissible que certains gardent par devers eux les documents qui leur ont été confiés !

(Suite page 4)

Du nouveau sur les failles Géologiques

par F. LAGARDE

La revue « Sciences et Vie », dans son n° d'août 1973, sous le titre « Révélation de la France à 900 km d'altitude », sous la signature de Jean-René Germain, publie des photos aériennes prises dans le spectre des infrarouge notamment. Une de ces photos, explicitée par un croquis, met en valeur des failles géologiques ignorées. Outre l'intérêt que présentent ces documents pour les géologues, ils intéressent également les pétroliers, et l'écologie en général. Rappelons qu'il s'agit d'un satellite ERTS mis en orbite par la NASA, sur un programme du CNES, le 23 juillet 1972.

Malgré la petitesse du croquis de la région Midi-Côte-d'Azur, il a été possible de faire un report suffisamment convenable des failles sur la carte Michelin, grâce aux cinq repères des villes de Béziers, Lyon, Turin, Gênes, Marseille, et un tracé correct du Rhône et de la côte.

C'est ainsi que l'on constate, au gré des tracés, qu'une longue faille suit le long de la montagne du Lubéron pour tangenter Manosque au S et Valensole au N, haut-lieu d'observations de MOC. Une autre passe à Rebouillon, bien connu des lecteurs. Une autre, partant de Fos, se termine à la Fontaine de Vaucluse. Une autre, partant de Toulon, passe sur le Coudon et paraît se terminer au N, à Garéoult. Une autre passe à Grimaud (observation récente, une autre ancienne). Plus au N une faille intéressante passe à Chabeuil et à Eurre où nous avons eu des observations. Une faille longue et courbe part de Moirans sur l'Isère pour aboutir au S, vers Orange. Si elle n'est jalonnée que par deux lieux d'observations : Montaud et Villard-de-Lans, on trouve des sources thermales sur son parcours : Poyols, Propiac, Gigondas, Vacqueyras, Beaumes, Mollans, ce qui semblerait indiquer une certaine activité.

Il faudrait des documents plus précis pour situer plus exactement ces nouvelles failles découvertes par des photos à partir de satellite, nous essayerons de nous les procurer.

Ces documents prouveraient, s'il en était besoin, combien peu est connue la terre que nous foulons, et que nous avons encore beaucoup à apprendre, je cite : « La moisson de renseignements s'est révélée jusqu'à présent fort riche, au point de remettre fondamentalement en cause ce que l'on croyait connaître... elle montre deux grandes séries de failles faisant entre elles un angle de 60° et reliant les Pyrénées aux Alpes. Observées pour la première fois, on pense que ces failles seraient en fait des cassures de l'écorce terrestre, au-dessus desquelles les Alpes et les Pyrénées se seraient formées. Ces failles sont extrêmement profondes, elles vont jusqu'à 4.000 m dans le sous-sol ».

Atterrissages en Espagne

Publication du groupe « Charles Fort »
C/AZORIN 9, 2°, D. VALLADOLID
Transmission de M. Darnaude
Traduction de M. Bailon
Digest F.L.

Les quatre cas présentés se situent tous dans la province de Valladolid, et aux proches abords de Villalba de los Alcores, se déroulant en juillet-septembre 1970 et mai 1971. Les lieux se situent à 25 km environ au S-E de Palencia, à 40 km au NO de BAVIC (300 km de Biarritz).

1^{er} cas. Le 24 juillet 1970 entre 23:30 et 24:00 (heure locale)

Emilio Zalama, 15 ans, rentrait à son domicile, à la propriété de Matallana, après la fête au village de Villalba de los Alcores. Il roulait en bicyclette, sur le chemin vicinal accidenté, portant toute son attention sur les nombreux trous du parcours.

Il observa à environ 500 m un objet brillant qui évoluait à la hauteur des pins sur la colline au bord du chemin. Il dégageait une lumière si intense qu'il était possible de voir nettement la végétation qui l'entourait. « C'était un énorme champignon qui donnait beaucoup de lumière... une lumière comme celle d'une ampoule » dit Emilio. Le temps d'observation fut assez court, l'objet s'éleva verticalement et disparut rapidement. Emilio très effrayé fit demi-tour et rentra chez lui par un autre chemin. D'après lui l'objet était à 3 m de haut et lui a paru plus grand que la lune. Il arriva à son domicile dans un état d'agitation extrême, et il n'avait pas osé se rendre à la colline sur laquelle apparut l'objet que lorsqu'il fut accompagné des enquêteurs.

2^e cas. Le 19 septembre 1970 à 22:30

Ce jour-là, M. J., jeune fille de 22 ans, d'un niveau culturel élevé : elle occupe le poste de secrétaire de mairie, allait en bicyclette de la propriété de Matallana jusqu'à Villalba de los Alcores, transportant une caisse de bois pour y déposer les achats qu'elle devait y faire. Le mauvais état du chemin lui causant des ennuis d'arrimage elle abandonna sa caisse dans le fossé pour la reprendre au retour. Vers 22:30, à 3 km du village, elle était sur le chemin du retour et elle s'arrêta un moment pour se reposer et fumer une cigarette.

Elle entendit tout à coup derrière elle « une sorte de bourdonnement très puissant, comparable au bruissement des abeilles, qui s'approchait rapidement » qui la fit se retourner. Elle vit alors une lumière en forme de halo d'un blanc brillant, se dirigeant vers elle à basse altitude.

L'ORGANISATION (suite de la page 3)

Au point où nous en sommes l'organisation est indispensable, avec une responsabilité accrue au niveau des régions. L.D.L.N. est une foule, ce n'est pas une armée. Faut-il pour autant « caporaliser » les lecteurs ? Certainement pas, mais des responsables doivent émerger.

Plutôt qu'une armée nous préférons cette image : les enquêteurs sont les ruisseaux, les délégués les rivières, les rédacteurs les fleuves et L.D.L.N. l'océan de la réalité qui vient ronger les falaises de l'obscurantisme.

Sans cela, avec la même quantité d'eau, nous ne ferons qu'un marais où la vérité s'enlisera.

(1) Voir page 27 « Informations ».

LE COMITE.

● ● ●
Instinctivement, elle se recroquevilla en se couvrant la tête, au moment où elle se vit illuminée dans la zone éclairée par l'objet. Elle resta accroupie jusqu'à ce que la luminosité disparaisse, et sans perdre une seconde elle enfourcha la bicyclette prenant le chemin de la grange en pédalant de toutes ses forces abandonnant ses provisions dans le sac qu'on lui avait prêté.

Alors qu'elle essayait de rentrer dans la cour de la propriété en ouvrant la porte principale, inexplicablement les chiens de la maison ne la reconnurent pas, sortant plus loin qu'ils en avaient l'habitude avec une attitude menaçante. Elle se vit obligée de frapper à la fenêtre pour qu'on lui ouvrit la porte, ce qui se fit rapidement, sa famille ayant entendu les chiens aboyer.

Le témoin compléta son récit de la manière suivante aux enquêteurs du groupe Charles Fort : « Le jour suivant était un dimanche. L'après-midi, accompagnée de ma sœur, j'étais allée chercher la caisse que j'avais abandonnée la veille. Tout d'abord nous ne la trouvâmes pas ; ce ne fut qu'après l'avoir cherchée pendant un moment que nous la vîmes à 60 m environ de l'endroit où je l'avais laissée ; elle était partiellement noircie, détail que je me rappelle très bien, puisque j'avais sali ma robe en la ramassant. Je me souviens aussi que les bananes qui se trouvaient dans le sac étaient complètement pourries et que nous dûmes les jeter ».

Au cours de l'enquête M.J. nous donna aimablement toutes les données dont elle se souvenait. Etant donné les conditions émotionnelles dans lesquelles l'observation a été faite (deux semaines après elle pleurait aux questions qu'on lui posait) elles ne doivent pas être acceptées comme strictement exactes. Mais nous avons acquis l'assurance que la « lumière » volait en rase-motte entre un et deux mètres du sol à quelque chose près.

Les enquêteurs du groupe « Charles Fort » entreprirent des enquêtes très poussées sur le terrain et firent faire des analyses diverses qui n'ont pas apporté d'éléments nouveaux intéressants.

3^e cas. 1^{er} mai 1971 à 01:30 du matin.

Le 30 avril E.M. partit de Valladolid pour se rendre chez son père à Villalba de los Acores. Au cours du dîner on proposa d'aller ramasser des escargots autour du village. Vers 01:00 du matin, A.M. accompagné de ses deux fils prit la voiture et se dirigea vers le lieu dit « Prado de las Cadenas ».

Arrivant, à vitesse très réduite à l'intersection du chemin de Matallana et de celui de Carrabal, ils aperçurent à travers le pré de Santa Cruz une lumière effectuant diverses évolutions. Croyant à un engin, moto ou tracteur, ils continuèrent leur route, mais ils furent surpris de voir une lumière blanche qui semblait se diriger vers eux empruntant le même chemin. Le conducteur stoppa de peur d'une collision. Après quelques minutes ils purent se rendre compte que cette lumière ne s'approchait pas d'eux, mais qu'elle était située sur un monticule proche appelé « Teruelo ». Ils

se remirent en route, la lumière effectua alors une descente rapide de la colline et devant les trois spectateurs abasourdis elle s'éleva à une vitesse énorme pour disparaître en direction de Villarias (NE). Quelques minutes plus tard, sans trop avoir estimé le caractère anormal de leur observation, nos trois témoins commencèrent le ramassage des gastéropodes au « Prado de las Cadenas » interrompu par la pluie et ils cherchèrent refuge un instant dans la voiture. Ils aperçurent alors l'objet qui descendait lentement des nuages pour se placer à la verticale du véhicule. L'objet resta stationnaire dans cette situation, même lorsque fatigués de leur ramassage et vu l'heure avancée (01:30 - 02:00) nos trois témoins retournèrent au village.

L'enquête montra qu'au début la lumière se situait à 200 m des témoins, puis en arrivant au panneau Stop ils l'ont situé à 60 m. Il s'agissait d'une lumière puissante, non éblouissante, évaluée à 80 cm de diamètre. Il y avait sur le côté deux « feux de position » de forme triangulaire et de couleur orange. La « lumière » blanche sphérique, devait se trouver à 1 m ou 1,50 m du sol. Une sorte de « carcasse » entièrement sombre fut un instant remarquée. La lumière éclairait sur 10 ou 15 m environ. Quand l'objet descendit des nuages ceux-ci étaient illuminés. Aucun bruit ne fut perçu et cependant à la deuxième observation le moteur de la voiture était arrêté, et la nuit était très calme.

N.D.L.R. — Bien que cela n'ait peut-être pas beaucoup d'intérêt, je suppose que les témoins avaient chacun une lampe électrique pour faire leur cueillette : Trois lumières mouvantes qui ne pouvaient pas ne pas être remarquées.

3^e cas. Le 2 mai 1971 à 01:00 du matin au pré de Santa Cruz à 2 km de Villalba de los Acores.

La nuit de l'observation S.M., un des témoins du cas précédent, revenait de Valladolid à Villalba de los Acores. Arrivé chez lui, devant le manque de sommeil il prit la voiture pour faire un petit tour aux environs du village. Il nous avoua que dans son esprit *il avait l'intention de revoir l'objet de la nuit précédente.*

Ayant dépassé le croisement avec le chemin de Carrabal et le moulin, brusquement arrivant au sommet d'une petite côte, il aperçut à droite de la route un objet sur un terrain de culture, dont il identifia la forme avec celle de celui observé la nuit précédente. Il était pourvu d'une lumière blanche au centre de deux feux latéraux et se situait à 3 m au-dessus du sol.

Effrayé, S. M. fit demi-tour sur son chemin, très étroit, sauta sur un fossé au risque de se renverser et s'éloigna à toute allure en écrasant l'accélérateur. Rentré chez lui il se coucha sans rien dire à personne ; ce n'est que le lendemain, en remarquant le garde-boue et l'avant de la voiture bossués que son frère E.M. lui posant des questions S.M. raconta son aventure à sa famille.

L'enquête sur les lieux n'a pas permis de retrouver des traces quelconques.

Les enquêteurs soulignent la coïncidence des lieux à propos de ces quatre observations : environs pratiquement déserts à l'intérieur du cercle de 1 km de rayon dans lequel elles ont été faites.

Anecdotiquement ils signalent qu'au XII^e siècle le terrain de Matallana était la propriété des Chevaliers Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Il existe tout près de la ferme les ruines d'un monastère Cistercien fondé par D. Tello Pérez de Meneses et son épouse Da Gontroda en 1211, S. Robert ayant été son premier abbé supérieur.

N.D.L.R. — Bien qu'il soit courant, au cours d'enquête pour une observation, de relever des faits supplémentaires, inconnus au départ, il n'en demeure pas moins vrai que l'on se trouve en face d'une récurrence d'observations sur un lieu bien délimité. Cette récurrence, mise plusieurs fois en évidence en France, existe partout, la preuve vient encore une fois d'être fournie. Les hasards du rangement font que j'ai sous les yeux une carte du Missouri où sont portées le 7-10-71, par Ted Philips, les observations qui ont été enregistrées. Je vois çà et là des « paquets » de 10, 15, 20 et même 25 et plus d'observations groupées, le fait est donc général. Il ne serait absolument pas raisonnable de l'attribuer au hasard. Ces groupements répondent à une cause. Il serait trop facile, et ridicule de plus, de vouloir prétendre que dans des centaines de cas semblables ces groupements sont dus à une psychose de la population en ces points précis. Il n'existe que deux solutions pour les expliquer : ou bien les « objets » s'intéressent à certains habitants bien définis, ou bien ils s'intéressent aux lieux. Je crois, d'après leur comportement souvent décrit, leur atterrissage dans des lieux absolument déserts, que c'est bien aux lieux qu'ils s'intéressent. Nous devons pouvoir être capables de découvrir en quoi ces lieux sont différents des autres : la parole est aux scientifiques.

Il y a un autre point qui mérite d'être mis en évidence dans ces enquêtes. Je l'ai souligné dans le 4^e cas. Voilà un garçon de 26 ans, sérieux, équilibré, sincère, qui n'ayant pas envie de dormir, est pris du désir de revoir l'objet vu la veille et sort en voiture. Quand il le voit il s'enfuit. Que cache cette conduite anormale ? Qu'il soit curieux passe encore, mais que précisément sa curiosité soit satisfaite est assez extraordinaire. Combien nos amis ne donneraient-ils pas pour que le même désir soit satisfait ? Qui, de ceux qui nous lisent, ne paieraient pas très cher une pareille faveur ? S'enfuit-on lorsqu'on a devant soi ce que l'on a désiré, à distance raisonnable et apparemment inoffensif ? Rôdé à cette situation, je penserais plutôt qu'il a été « appelé » à faire cette observation, et quand il en a pris vraiment conscience il a pris peur et s'est enfui. C'est le problème du contact qui se pose ici à nouveau. C'est si vrai que le témoin doit en avoir parfaitement conscience, car il a été impossible aux enquêteurs de le rencontrer, il s'y est refusé aux premières tentatives. Les enquêteurs ont alors usé de l'intermédiaire de D. Aurelio, curé de Villalba de los Acores qui le connaît bien, et à qui ils remirent un questionnaire. Il refusa catégoriquement de raconter son aventure. Ce n'est qu'en présence de son père que les enquêteurs purent lui arracher, avec de grandes difficultés,

le récit qui a été fait. Il y a là un problème dont les enquêteurs non avertis n'ont pas toujours conscience. Quand on pousse les choses à fond, on se heurte au refus, au mur, et c'est à ce moment que l'on s'aperçoit, l'un comme l'autre (questionneur et questionné), que « quelque chose » s'est passé.

F. LAGARDE

AU CANADA

UN POLICIER PROVINCIAL AURAIT VU UNE SOUCOUBE VOLANTE A SAINT-BRUNO LE 24 JUIN 1973

(Transmis par M. J. Tournier)

Les extra-terrestres auraient-ils voulu assister aux célébrations de la fête de Saint-Jean ? On serait porté à le croire à se fier à la feuille de route de deux agents de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, dont le caporal Despateau (prénom inconnu à la S.Q.) Il appert que ce dernier patrouillait dans la région de Saint-Bruno aux petites heures samedi matin, plus précisément dans la montée Daniel, en compagnie d'un confrère (également inconnu à la Sûreté du Québec) lorsqu'il aurait aperçu une soucoupe volante... Il se serait agi, selon sa feuille de route, d'un objet d'une lueur presque aveuglante qui montait du sol et qui aurait atteint une altitude de près de 5 000 pieds en quelques secondes.

Le caporal Despateau aurait fait part de sa constatation, par radio, avec des collègues qui patrouillaient dans la même région à la même heure. Ces agents auraient vu le même phénomène.

Toutefois les radars des aéroports de Dorval et de Saint-Hubert n'ont rien remarqué de spécial sur leurs instruments à cette heure-là.

Deux spécialistes nous ont fait remarquer que ce phénomène aurait pu être causé par la réverbération de la lune à travers des cristaux d'eau, car il avait plu dans toute la région un peu avant l'observation.

N.B. — Le nom du caporal est Despelteau.

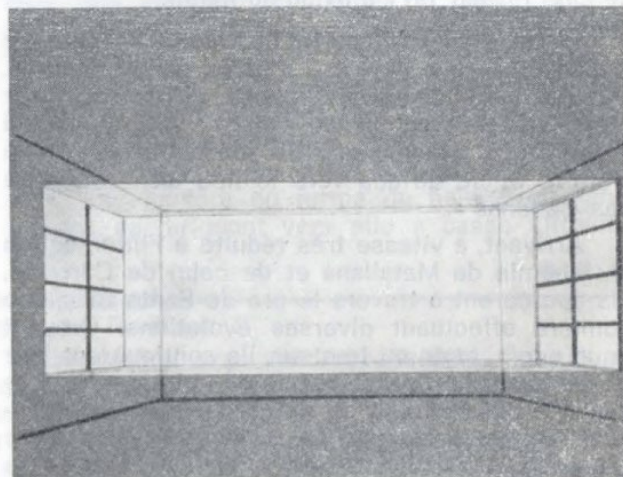


Fig. 1. — Aspect du « faisceau » traversant la pièce.
(Voir article page 7)

UN NOUVEAU CAS DE "LUMIERE SOLIDE"

24) PEZULS, canton de Saint-Alvère, arrondissement de Bergerac (Dordogne). Mars 1973 - 23:30.

Le témoin de cette manifestation m'est bien connu. C'est au retour d'un long déplacement en province qu'il m'en a fait part.

Il avait accepté de surveiller les travaux de restauration d'une grande propriété située au lieu dit « Puy de Rège » dans le village de Pézuls. Logé sur place il restait seul la nuit dans cette vaste bâtisse. Au bout de quelques mois, il en connaissait chaque coin et recoin, et chaque bruit était immédiatement localisé et identifié.

Or une nuit de mars, qu'il ne peut préciser, il remarqua que l'accélérateur du chauffage central nouvellement installé, ne fonctionnait pas normalement. Il semble que le moteur électrique de la pompe s'était subitement emballé, entraînant des cognements et des borborygmes dans la tuyauterie et les radiateurs.

Hésitant à se lever du lit pour descendre à la chaufferie, il vit soudain que sa chambre était traversée, parallèlement à son lit par un étrange faisceau lumineux.

Celui-ci était d'un blanc pur, absolument horizontal, rectangulaire de la section exacte de la baie par laquelle il entraît, d'une densité et d'une blancheur telle que la seule comparaison qui lui vient à l'esprit est celle d'un immense « bâton de craie ».

Il eut le temps de remarquer d'autres particularités de ce phénomène : bien que très lumineux il ne rayonnait pas et n'éclairait absolument pas la pièce, d'autre part les montants et les meneaux de la baie ne découpaient pas ce faisceau quoique l'image de la fenêtre se reproduisait parfaitement sur le mur d'en face !

Vivement ému et en proie à un fort sentiment d'étrangeté, il hésitait à sortir du lit, lorsque le rayon quitta lentement le mur, en se rétractant comme un tube télescopique, bondissant alors vers la fenêtre il put le voir se rétracter de plus en plus vite jusqu'à n'être plus qu'un point à l'horizon qui s'évanouit à son tour. A ce moment la circulation d'eau s'apaisa et le moteur reprit un rythme normal.

L'observation n'ayant duré qu'une vingtaine de secondes, il ne put rien remarquer d'autre. Il précise que la maison étant située sur une hauteur, le rayon pouvait être horizontal si la source était située sur une colline ou à faible hauteur dans le ciel. En effet il vit bien le point s'éteindre face à lui, mais rien ne lui permit de déduire sa distance. Une promenade sur les lieux présumés le lendemain ne montra rien d'anormal.

Aucun effet physique ou psychologique ne fut remarqué. A la ferme la plus proche de ce lieu isolé, l'exploitant qui est maire de Pézuls n'avait rien vu, et les gendarmes écoutèrent distraitemment sans prendre de rapport.

Cette observation appelle quelques commentaires.

Le lieu est situé près de « Bavic » (12 km) et aussi à quelque distance des grottes préhistoriques les plus célèbres (15 km).

Mais le plus important est que cette aventure se recoupe avec d'autres. Le faisceau se rétracte comme on l'a déjà vu, par exemple à Villiers-en-Morvan (1). On retrouve les mêmes propriétés de ce « tube lumineux » à Trancas (2). La Senora avait plongé son bras dans ce « faisceau » et celui-ci l'entourait complètement, se refermant derrière l'obstacle. Ici nous remarquons la même chose avec les meneaux de la baie. En effet j'ai essayé de représenter un « honnête » faisceau lumineux. (Fig. 2a) Celui-ci ne peut être visualisé que s'il est très puissant, comme le soleil pénétrant dans une pièce sombre par une petite ouverture, et qui éclaire des poussières en suspension, de la fumée ou de la vapeur ; mais les montants de la fenêtre, les défauts des vitres, feront autant d'ombres dans le rayon. Tandis que celui que j'ai dessiné (Fig. 2b) se referme autour des meneaux et traverse la pièce d'un bloc inaltéré, et cependant l'ombre de la fenêtre est exacte sur le mur qui arrête ce faisceau !

Ce comportement nous est incompréhensible certes, mais il n'est pas incohérent envers lui-même, agissant toujours de la même façon. Nous pouvons, en accumulant les témoignages, en cerner parfaitement les caractères et les effets, desquels les physiciens pourraient déduire une théorie valable. La collation des faits et la partie descriptive de l'ufologie est notre part. Qui continuera par la partie explicative ? Si notre travail est bien mené tous les espoirs sont permis.

Propos recueillis par M. Monnerie auprès de M. Borgnis, place du Commerce, Paris 15°.

(1) Mystérieuses Soucoupes Volantes - F. Lagarde et collaborateurs - Editions Albatros, Paris, 1973 - Page 96.

(2) Trancas, sept ans après - L.D.L.N. N° 121, décembre 1972.

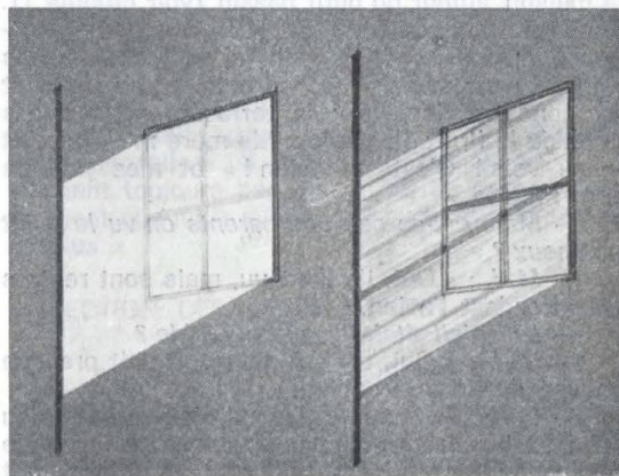


Fig. 2 B

Fig. 2 A

BEAUVALLON (commune de Ste-Maxime - Var) le 20 Juillet 1973

ENQUETE DE MARTINE ET PATRICK DORFLEIN, ET YVES RENARD.

Lieu : Domaine de Beauvallon Bartole, 83120 Sainte-Maxime. Domaine privé résidentiel sur terrain boisé et vallonné très calme, circulation pratiquement nulle. Uniquement villas et mas provençaux de grand standing + « L'hostellerie de Beauvallon » et son golf. Entrée du domaine sur la route du bord de mer entre Sainte-Maxime et Grimaud (soit 50 m de la côte) RN 98.

Témoin : Marie-José, mineure : 14 ans.

Domaine de Beauvallon Bartole, 83120 Sainte-Maxime.

Ne possédant comme seuls renseignements, que les maigres indications relevées dans le Nice-Matin (Var) du 8/7/73, nous nous rendons au Golf-Club du domaine et trouvons M. Clavel (villa Rocalou, 83120 Sainte-Maxime), gardien, à qui Marie-José a raconté son aventure pour la première fois. Par chance, celle-ci travaille au Golf comme caddy pendant ses vacances, et M. Clavel, bien que sceptique quant à la réaction de la jeune fille à propos de notre enquête, se propose d'aller la chercher.

Clavel : Sexagénaire, très actif, sensibilisé au problème OVNI, sensé, esprit ouvert. C'est à lui qu'on doit l'article de N.M. Le journaliste est marié à une de ses amies d'enfance. « ... et je lui ai surtout demandé de ne marquer que la vérité. Ce qu'il a fait. » Il connaît très bien Marie-José et ne parle d'elle qu'en termes élogieux « enfant très douce, intelligente, équilibrée, saine d'esprit... ».

A propos du comportement de Marie-José avant et après le 3 juillet, Clavel est affirmatif « ...elle n'a absolument pas changé, ni de caractère, ni de forme physique. J'ai pu déjà reparler de son aventure avec elle par trois ou quatre fois, et elle n'a jamais transformé, ne serait-ce d'un mot, son récit. Elle est incapable d'avoir inventé cette histoire, dans quel but l'aurait-elle fait ? et je suis persuadé de ce qu'elle avance. »

Marie-José : 14 ans, lycéenne, entre en 3°. Ses parents sont les gardiens du lieu de l'observation.

Son récit :

— « C'était le mardi 3 juillet 1973, à 18:45. Nous jouions, mon cousin Yannick et moi, devant la maison, autour du petit bassin (voir croquis 1). Puis j'ai vu, et ensuite Yannick, une boule lumineuse au-dessus de la colline en face. Je suis rentrée pour avertir mes parents, et au moment où nous arrivions sur la terrasse, nous avons entendu le bruit d'un avion. Ma mère m'a alors dit « ...tu vois ! C'est un avion ! » et mes parents sont rentrés. »

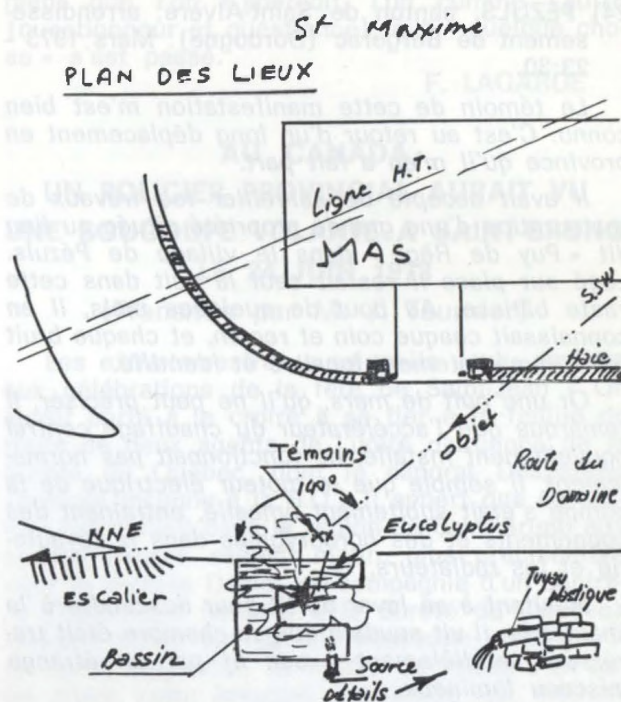
— *Mais est-ce que vos parents ont vu le point lumineux ?*

— *M.-J.* : « Oui, ils l'ont vu, mais sont rentrés en entendant l'avion. »

— *Le soleil était-il encore visible ?*

— *M.-J.* : « Oui, mais à peine. Il était presque couché derrière la colline. »

— *M.-J.* : « Nous repartions alors à notre jeu près du bassin, lorsque nous avons vu la boule lumineuse descendre la colline et se diriger droit sur nous. Nous étions sous l'eucalyptus. »



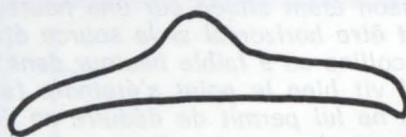
— *L'objet avait-il une trajectoire zigzagante ou rectiligne ?*

— *M.-J.* : « Oh non ! il est venu tout droit de la colline jusqu'au-dessus de nos têtes. »

— *Quelle était sa forme ? couleur, taille ?..*

— *M.-J.* : « Il avait la forme d'un champignon, d'une coulemelle, comme ça (voir croquis du témoin 2). Il était lumineux jaune. Il s'est arrêté au-dessus de l'arbre, juste au-dessus de nous. Nous avons entendu un bruit quand il est arrivé, mais plus rien tant qu'il est resté au-dessus de nous. L'objet tournait sur lui-même, et l'arbre et les feuilles s'agitaient, alors que l'eau de la source ne bougeait pas. Donc il n'y avait pas de vent. (Marie-José nous a expliqué que par jour de vent l'eau qui jaillit de la source à travers un assez long tuyau asperge un peu partout sous la poussée du vent)... ».

Couleur : lumineux jaune



croquis de l'objet.

(dessiné sur original tracé par le témoin)

— *L'objet tournait de droite à gauche ?*

— *M.-J. :* « Non, de gauche à droite (elle décrit de son doigt la trajectoire en levant les yeux, exactement comme quelqu'un se replaçant dans des conditions de scènes vécues, faisant appel à sa mémoire visuelle pour retrouver un détail). Oui, comme ça ! ».

— *Quand l'objet était au-dessus de vous, qu'avez-vous pu observer ?*

— *M.-J. :* « Rien, sauf que les bords (les extrémités) semblaient transparents. Ils étaient plus clairs et j'avais l'impression que les rayons du soleil passaient à travers, mais seulement là. »

— *Dimensions et hauteur estimées ?*

— *M.-J. :* « L'objet avait à peu près 5 m de diamètre et se trouvait au-dessus de l'eucalyptus soit environ 10 à 15 m. » (vérifié sur place).



— *Qu'avez-vous ressenti ?*

— *M.-J. :* « Dès qu'il a été au-dessus de nous, j'ai ressenti une sensation de fraîcheur anormale, et nous étions tous les deux paralysés... »

— *De peur ?*

— *M.-J. :* « ...Oh non, paralysés, incapable de bouger et de parler. J'ai juste entendu quand il est arrivé mon cousin qui m'a dit : « Regarde l'engin au-dessus de nos têtes ! » J'ai voulu appeler mais rien ne sortait !.. »

— *Tous vos membres étaient comme engourdis, lourds ?*

— *M.-J. :* « Oui, c'est ça ! engourdis. Je n'étais pas éblouie par la lumière et mon regard était comme attiré par l'objet. Je ne pouvais pas

m'en détourner. Même si je voulais regarder à côté je ne pouvais pas. J'étais attiré par ça ! »

— *Combien de temps êtes-vous restés paralysés ?*

— *M.-J. :* « Deux à trois minutes, tout le temps qu'il est resté au-dessus. Puis il est parti très vite, en oblique... »

— *Il a pivoté sur lui-même et il est parti comme ça ? (voir croquis).*

— *M.-J. :* « Non, comme ça ! Il est resté dans la même position mais est parti en oblique vers Sainte-Maxime, en montant. C'est là que j'ai de nouveau entendu du bruit. Comme celui d'un avion... ».

— *Comme celui d'un jet qui décolle ? une caravelle ?*

— *M.-J. :* « Oui, c'est ça, mais sourd comme bruit. Il y avait des nuages dans le ciel et je n'ai pas pu le suivre. »

— *Comment vous sentiez-vous après ? As-tu bien dormi cette nuit-là et les suivantes ?*

— *M.-J. :* « Nous étions tout à fait comme avant. J'ai dormi normalement et depuis tout va bien ! »

Marie-José paraît, en effet, jouir d'une bonne forme physique. Elle parcourt des dizaines de km par jour à arpenter le terrain de golf avec les clients.

Elle a très spontanément et avec gentillesse accepté de collaborer avec nous. Ses réponses à nos questions étaient franches et spontanées. Parlant un français irréprochable et usant d'un vocabulaire peu courant chez une enfant de 14 ans, Marie-José nous est apparu à tous les trois, après deux heures passées en sa compagnie, comme une jeune fille très équilibrée, très intelligente, et nous ne pouvons qu'être absolument persuadés, comme son entourage, de la sincérité de son témoignage.

A aucun moment de notre entretien elle n'a paru gênée, honteuse ou embarrassée par nos questions. Son récit était clair, précis, reflet d'un esprit ouvert et apte à saisir le moindre détail. Calme et très observatrice, sa bonne foi est évidente (ceci n'engageant, bien sûr, que nos trois avis réunis).

Marie-José, avant de nous quitter, nous a encore signalé un détail, confirmé par M. Clavel — détail qui n'est pas des moindres — et qui intéressera sur le plan Psi nos érudits :

« ...Le lendemain, quand j'ai été voir mon cousin Yannick, je lui ai bien sûr reparlé de ce qui nous était arrivé la veille. Il m'a presque traité de folle !.. Il avait tout oublié et ne se souvient toujours pas de ce qui se passa ! Il se souvient que nous avons joué au bassin mais rien de plus. »

INSPECTION DES LIEUX AUTOUR DU SITE, p.z.u INSPECTION DES LIEUX AUTOUR DU SITE D'OBSERVATION

Le lieu précis se situe sur une route goudronnée, face à l'entrée du Mas où résident Marie-José et ses parents.

(Suite page 10)

Nouvel atterrissage à Louvroil (Nord) le 25 octobre 1972 ?

Suite à renseignement fourni par l'ORTF, nous avons rencontrés, à domicile, le 14 juin 1973, les témoins des affaires relatées ci-après. Il s'agit de M. Mahaut, 50 ans, dessinateur, responsable syndical, et de son épouse, Mme Mahaut, 47 ans, secrétaire médicale. Leur témoignage repose sur les bases les plus sérieuses, et leur crédibilité est totale. Notons que le passe temps principal et la passion de ces personnes réside dans l'élevage d'épagneuls bretons.

Les faits ont eu lieu aux environs de leur domicile et les observations ont été faites à partir de leur chambre à l'étage.

Louvroil, bien que ville industrielle de 7 000 habitants, s'étend aussi sur des espaces verts, avec champs et bosquets. Les observations ont été faites en bordure de la N. 359 qui débouche à l'Est sur la R.N. 2, à l'Ouest sur Hautmont.

LES FAITS

Le 18 septembre 1972, vers 01:30 du matin, les époux sont réveillés par un bruit tout à fait insolite : une sorte de crachotement ou de chuintement très audible, du fait que les volets étaient à demi-ouverts, avec, en guise d'accompagnement, l'éclairage brutal et rapide de la chambre par une luminosité orangée. Première conclusion des témoins : d'après le son, la rapidité et la luminosité, un objet volant venait de passer dans le sens Hautmont-RN 2. Ils estimèrent même que cet objet anormal plafonnait à basse altitude : 5 à 10 m. M. et Mme Mahaut se posaient encore bien des questions à ce sujet quand, quelques minutes plus tard, le phénomène se reproduisit, mais cette fois dans le sens inverse, R.N. 2-Hautmont. Madame bondit pour regarder par la fenêtre devant, mais ne voit rien ; elle se précipite à la fenêtre de derrière, l'ouvre et se penchant au dehors, voit dans le virage, à quelques 250 m, une lueur orange, elliptique étalée sur le sol. La route est éclairée sur toute sa largeur et la végétation environnante baigne dans cette lumière orangée qui représente en fait un volume hémisphérique de plusieurs mètres de hauteur. Mais le phénomène s'éloigne vers l'O et aucun objet n'est distingué dans la nuit.

Les chiens de leur élevage, et tous ceux du quartier aboyèrent furieusement lors de ces manifestations et leurs maîtres parvinrent difficilement à les calmer. Les voisins dormaient avec les volets clos et ne remarquèrent rien. Seul M. Merveau, domicilié à 150 m de là, s'inquiéta de ce bruit insolite, à deux reprises, mais ne vit

BEAUVALLON (suite de la page 9)

Un eucalyptus, un bassin, une source, une petite colline dominant le tout, ont été inspectés sans aucun résultat.

L'eucalyptus ne présente aucune anomalie. Aucune décoloration du feuillage, aucune torsion, ni maladie de feuilles. Toutes les feuilles présentent la même orientation. R.A.S.

Le bassin : les poissons rouges se portent à merveille.

La colline : R.A.S. aucune trace de quelque sorte.

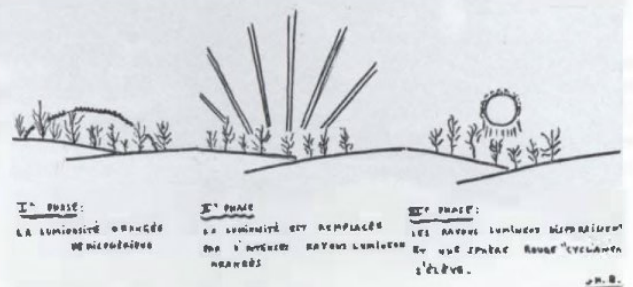
Aucune rémanence magnétique autour du site.

rien. Les témoins affirment que sur Europe 1 il fut signalé dans la journée du 18 ou 19 septembre, une observation d'un objet ayant des caractéristiques identiques, la nuit, le long d'une route près d'Orléans.

Le 25 octobre 1972, vers 08:00 le matin. Après s'être occupée des chiens, Mme Mahaut monte dans sa chambre et ouvre complètement son volet de droite : le ciel est bouché, gris, il va pleuvoir. Puis elle va ouvrir le volet de gauche (à demi-ouvert déjà) et voit avec surprise une vaste lueur orangée diffusée à travers des bosquets d'arbres, dans un repli de terrain, à quelques 250 m de chez elle. C'était exactement la même lueur que celle observée la nuit, un mois auparavant. Elle émanait de quelque chose qui était dans le repli du terrain et qui était aussi dissimulé par l'enchevêtrement de la végétation (non feuillée à l'époque). Elle avait la même forme hémisphérique que celle du 18 septembre. Madame descend pour alerter ses voisins ; un cycliste s'arrête et déclare qu'il s'agit du soleil levant ou d'une aurore boréale ! Les voisins qui consentent à se lever sont mal placés et ne voient qu'une vague coloration orangée au ras de la végétation. L'observatrice n'insiste pas et remonte afin de mieux poursuivre son observation.

Alors tout se déroule rapidement : la lueur orangée diminue progressivement. Elle est remplacée par des sortes d'intenses projections de rayons lumineux orangés, vers le ciel ; puis ces rayons disparaissent aussi et une sphère de

LOUVROIL (NORD) le 25 OCTOBRE 1972



couleur rouge « cyclamen », bien nette, s'élève au-dessus des bosquets, diminue de volume — s'éloigne vers l'E — et disparaît en quelques secondes... le tout dans le silence total. Par recoupements la sphère a été estimée à 3 m 50 - 4 m de diamètre. Aucun autre détail n'a été remarqué.

Recherchant dans un relevé d'appels de détecteurs de la région, nous avons retrouvé que le détecteur ANTIS II du poste 516 s'était déclenché le soir du 24 octobre à 21:45 ; ciel couvert, vent nul, rien observé.

Nous avons ratissé la zone concernée, mais n'avons rien découvert. Il est vrai que les terrains ont été labourés et travaillés depuis octobre 1972, c'est-à-dire 7 mois 1/2, et que les intempéries hivernales ont pu effacer ce que nous recherchions...

Le jour même de cette affaire — le 25 octobre — la radio signalait des observations d'OVNIs dans la région de Spa en Belgique.

LOUVROIL ET... LA BELGIQUE...

OU... CHASSE AERIEENNE ?

Selon notre consœur belge, la « SOBEPS » — 26, boulevard A.-Briand à Bruxelles —, le mois d'octobre fut fertile en observations. La période allant du 17 au 27 octobre fut particulièrement remarquable. En ce qui nous concerne, c'est la journée du 25 octobre — celle de l'atterrissage à Louvroil — qui nous intéresse, bien que le phénomène se manifesta dès le 17 en Belgique, avec la présence de deux avions de chasse belges qui sillonnèrent l'espace aérien et s'efforcèrent semble-t-il de poursuivre des OVNIs. Le 25 donc, vers 19:00 la sarabande d'OVNIs reprend de plus belle, et des avions de chasse reparaissent sur les lieux. Deux boules lumineuses se livrent pendant plusieurs minutes à des évolutions erratiques de part et d'autre de la lune: un assemblage de lumières évoquant la forme d'un rectangle ou d'un trapèze déformé passe au-dessus d'un homme et disparaît en direction SSW, à l'horizon où il finit par ne plus former qu'une tache indistincte. Il fait alors demi-tour et repasse à l'aplomb des témoins, laissant apparaître la structure décrite, constituée de quatre ou cinq lumières fixes de couleur blanche suivies d'une lumière plus petite, rouge et clignotante.

Vers 21:00 est aperçu un nouvel objet en provenance de Spa qui se dirige vers Malchamps. L'objet est rond, orange, lumineux et laisse derrière lui une traînée lumineuse orange. Deux points rouges se situent à l'arrière qui clignotent en alternance. En dessous et au centre de l'objet on peut distinguer un trou noir entouré de plusieurs points lumineux blancs se détachant sur une couronne jaune-blanc. La vitesse est uniforme et l'objet doit évoluer à haute altitude quand, ayant déjà survolé l'allée d'accès d'une propriété, **QUATRE AVIONS MILITAIRES APPARAISSENT DANS LE CIEL.** Leur forme est peu distincte, car ils se trouvent assez haut, mais leur traînée de condensation, éclairée par la lune, permet de les apercevoir. **LE LEADER SE PLACE DEVANT L'OBJET INCONNU ET LA FORMATION VOLE EN L'ENCADRANT. UN AVION DE PART ET D'AUTRE ET LE QUATRIEME A L'ARRIERE. LE DISQUE LUMINEUX ACCELERE ET DEPASSE LE PREMIER AVION PAR LA GAUCHE ET CETTE MANOEUVRE ACHEVEE, IL RALENTIT L'ALLURE. AU MOMENT OU LE LEADER DE L'ESCADRILLE MILITAIRE VA LE REDEPASSER, IL ACCELERE A NOUVEAU ET LACHE DEFINITIVEMENT SES POURSUIVANTS...**

Devant l'importance des manifestations rapportées au cours de la période du 17 au 27 octobre, et surtout de celle précitée, la SOBEPS prit contact avec la Force Aérienne Belge. La réponse qui lui fut transmise ne laisse aucun doute sur les illusions qu'elle pouvait entretenir: (extrait)

« ...aucun chasseur de la Force Aérienne ne se trouvait dans la région. En effet le 17 octobre 1972, à 19:00, tous les chasseurs étaient au sol: le 25 octobre, seuls deux F. 104 G de Beauche-

Environs de Besançon le 7 août 1972

ENQUETE DE A. BARAUD

L'observation a été faite sur la route Dijon-Besançon dans la nuit du 6 au 7 août 1972. Pas de vent. Légère brume sur les champs.

TEMOINS :

M. Poilvet Jacques, né le 6-3-1955, Jean et Claude Cadoret, et Brice Mouazan domiciliés tous les quatre à Saint-Denis (93).

OBSERVATION :

Les témoins avaient décidé de faire une promenade à pied. Ils partirent donc du camp de camping de Pagny, vers 22:00. Vers 00:30, ils s'asseyèrent au milieu d'un petit village (certainement Audeux). Soudain, ils virent un point lumineux blanc qui se déplaçait en ligne droite à une vitesse assez faible (point de magnitude env. — 2). L'observation se situait vers Besançon. Le point lumineux coupa la route de la gauche vers la droite. (Carte Michelin n° 66, plis 14-15.)

Ils reprirent la route en sens inverse, c'est-à-dire dans le sens Besançon-Dijon, pour retourner au camp de camping. Pendant le retour, un des témoins, Poilvet Jacques, avait la sensation que quelque chose d'insolite allait se passer derrière lui. Il se retournait à chaque instant pour regarder derrière lui en étant persuadé qu'il allait voir quelque chose.

Avant d'entrer dans le petit village de Courchapon, ils virent un autre point lumineux d'environ — 3 de magnitude qui émergea d'une nappe de brume. Ce point lumineux était très mobile, il descendait et montait verticalement suivant un même axe, l'amplitude du mouvement étant assez faible mais très discernable à l'œil. L'éclat blanc du point lumineux variait d'intensité. Plus son éclat baissait plus l'amplitude du mouvement augmentait. Quand l'éclat atteignait un maximum, le point lumineux restait à peu près fixe dans le ciel. Un des témoins observa même une rotation du point sur lui-même (ce qui n'a pas été confirmé par J. Poilvet). Le point lumineux se situait environ à 35° de hauteur par rapport à l'horizon et à environ 10° sur la gauche de la route (dans le sens Dijon-Besançon puisqu'ils s'étaient retournés).

(Suite page 12)

vain étaient en vol jusqu'à 20:40, alors que les observations font état de quatre avions... » (!)

Bien que la SOBEPS émette les réserves d'usage pour toutes ces observations de taille, on peut admettre avec elle « que l'on relève dans les descriptions fournies ci-dessus certains traits dont il est peu probable que les témoins aient eu connaissance par des lectures préalables, dans la mesure où ces traits sont caractéristiques de certains rapports OVNIs en Belgique en 1972 ».

Pour revenir à l'affaire de Louvroil (Nord), nous précisons à nouveau qu'il s'agissait d'une sphère; en Belgique il y eut aussi deux boules lumineuses. Et pour en terminer avec ce 25 octobre 1972, nous ajouterons que de Spa (Belgique) à Louvroil (près de Maubeuge - Nord) il y a 140 km à vol d'oiseau.

(Enquête de J.-M. Bigorne et P. Rauche)

Enquête du C. P. I. pour "Lumières dans la Nuit"

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

L'histoire se passe en 1951 sur la route départementale 10, entre Aix et Berre. Le témoin, M. Emile Bellon, âgé de 42 ans, chauffeur de car était parti d'Aix à 6:00 du matin pour Berre où il devait effectuer, comme chaque jour, un ramassage scolaire. A la sortie d'Aix, il aperçut à quelques mètres devant lui une « grande forme ronde », compacte, qui évoluait à 150 m d'altitude environ, en suivant la route.

« L'engin était éclairé tout autour par des lampes multicolores, mais non éblouissantes », nous révèle le témoin. Celui-ci a formellement reconnu que la « Soucoupe Volante » qu'il avait vue

ENVIRONS DE BESANÇON

(suite de la page 11)

Au bout de 30 à 40 minutes, les témoins observèrent plusieurs autres points lumineux plus faibles mais de nature identique. Un des points lumineux était très mobile, il décrivait de grands cercles au-dessus de la forêt. Il avait aussi un mouvement de translation d'une dizaine de degrés s'effectuant sans cesse en aller et retour. Distance témoins-forêt environ 2 km. Pendant l'observation il y avait un léger bruit (qui ressemblait au bip-bip des satellites d'après J. Poilvet).

Ils regardèrent à nouveau le point lumineux principal (le 1^{er}) et aperçurent soudain une étoile filante qui tomba du point lumineux. En même temps ils entendirent un cri d'animal (d'après J. Poilvet il s'agirait d'un oiseau).

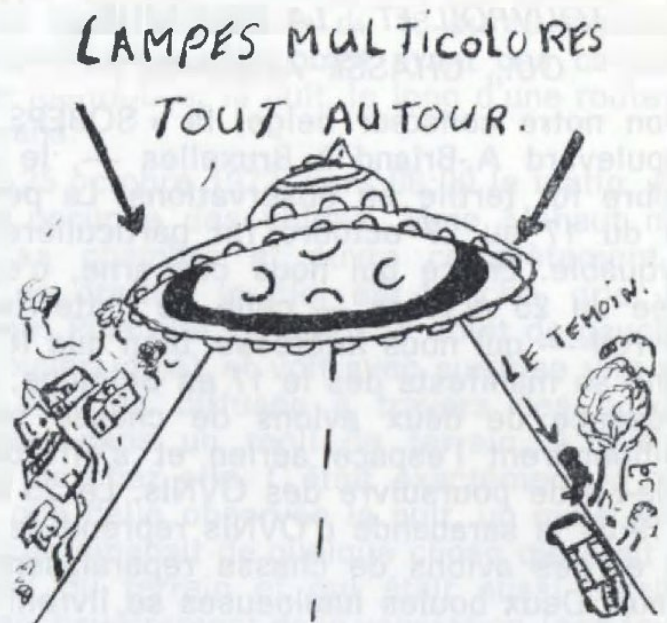
J. Poilvet eut l'idée de faire des signaux avec une lampe électrique. Il fit donc des signaux avec une lampe qu'ils avaient amenée. Ils eurent l'impression que le point lumineux se rapprochait d'eux. Une certaine angoisse s'empara d'eux. Les camarades de J. Poilvet aperçurent des lumières dans les arbres. C'était peut-être des habitations mais au lever du jour ils ne virent aucune maison dans cette direction.

Au-dessus d'un champ, tout près, à environ 5 m de hauteur et 10 m de distance apparut brusquement un point lumineux qui s'éleva rapidement en « zig-zag ». Un autre point lumineux se déplaçant dans le ciel du S vers le N, à haute altitude, fit demi-tour et revint en « zig-zag ». Il était environ 4:30.

Le jour commençait à se lever, le point lumineux principal s'éleva doucement suivant un angle de 45° environ par rapport à l'horizon et dans le même sens que le mouvement apparent du soleil. Au moment où le point lumineux s'élevait, les fils électriques bougèrent et cognèrent les porcelaines. Un des témoins crut voir des traînées, comme formées par des réacteurs, émanant du point lumineux (cela ne fut pas confirmé par J. Poilvet). Celui-ci estima l'altitude du point lumineux à 1 500 m d'après un nuage, un altocumulus d'après lui. Il était environ 06:00.

Les témoins rentrèrent au camp tranquillement sans plus rien voir d'insolite.

A. BARAUD



La soucoupe volante vue par M. Bellon.

ressemblait à celle qu'Adamski nous décrit dans sa fabuleuse histoire.

A la sortie des Granettes (petit pâté de maisons situé à 2 km d'Aix), le témoin s'est arrêté sur le bas-côté de la route, près d'un petit bois, pour observer attentivement l'objet qui poursuivait sa route dans le ciel bleu. Le témoin rêveur devant ce phénomène fantastique, conclut d'une façon formelle que c'était un OVNI. Son travail (et surtout sa curiosité) le poussa à reprendre la route pour essayer de le rattraper, car celui-ci l'avait devancé durant son bref arrêt. En quelques minutes l'objet se trouvait de nouveau devant ses yeux.

Durant son parcours (25), l'engin le précéda, gardant toujours la même trajectoire. M. Bellon dû s'arrêter à Berre pour aller chercher les écoliers, tandis que l'engin poursuivait son chemin vers Istres.

Nous avons demandé au témoin pourquoi il n'avait jamais, jusqu'à présent, révélé son histoire :

« J'avais peur que l'on se moque de moi ! » a-t-il répondu.

Maintenant il est persuadé que les OVNI existent.

Texte : ONNIS Patrick.

Dessin : VIAUD Alain.

ENQUETE N° 2

Trois témoins : Alain Viaud (17 ans), Michel Moreno (14 ans) et Bernard Jaluzot (15 ans), ont observé, le vendredi 4 mai 1973 à 20:10, un « objet de forme allongée » se profilant (à 200 m d'altitude) sur les montagnes dessinant au loin leur silhouette.

« Mon attention a été attirée par des lumières continues qui entouraient l'engin », me dit Alain. Aussitôt je le désignais du doigt à mes deux camarades qui purent constater nettement que l'objet venait de l'O (c'est-à-dire des montagnes appelées Le Réaltor) et se dirigeait vers le N-O en direction de Celony.

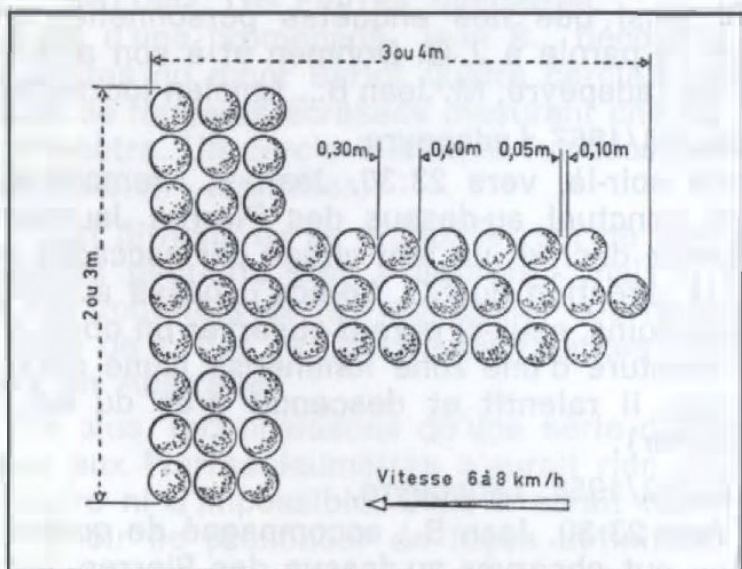
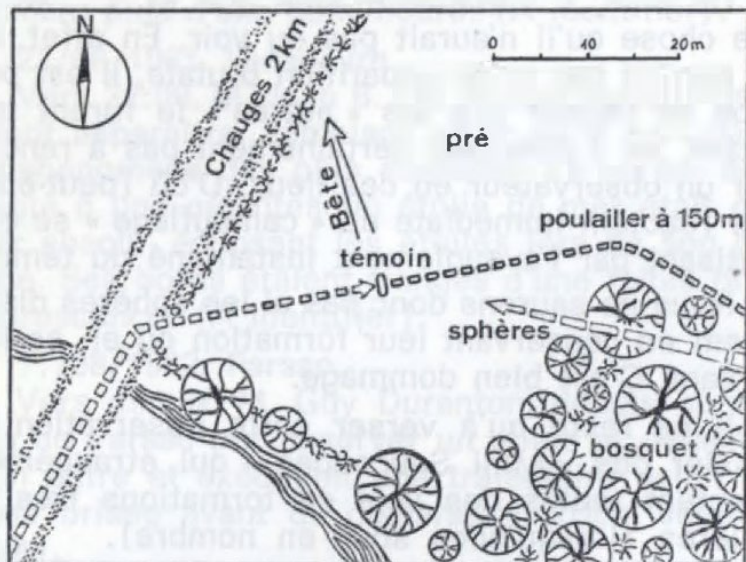
● ● ●

PLEINS FEUX SUR LA CREUSE (3)

(A LA MEMOIRE DE G.-J. DOHMEN)

par Jan D'AIGURE

.. 10 1954 la feuillade



Le temps était très nuageux et une pluie fine commençait à tomber. L'objet gardant toujours la même direction et décrivant une trajectoire régulière, fit une courte halte pour continuer « son chemin ».

Malgré les nuages qui rendaient l'observation difficile, un autre témoin, âgé de 16 ans : Patrick Onnis, arriva sur les lieux (averti par Michel Moréno) et put voir « la chose ». Les lumières du « cigare » n'étaient alors plus visibles. Bientôt, celui-ci disparut derrière les nuages, l'observation aura duré 5 minutes.

Il est à préciser que l'objet (de longueur d'une allumette, à vue d'œil) se dirigeait dans le sens du vent.

Texte : ONNIS Patrick.

Dessin : VIAUD Alain.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Puis l'engin s'éleva lentement en se dandinant, comme il était venu, il parut diminuer de luminosité et, arrivé à une certaine altitude, il partit à l'horizontale en direction du S-SE.

Le lendemain, M. Aupetit parla de son observation à des consommateurs du café de Chauges. Il apprit ainsi que des habitants de Chauges avaient eux aussi assisté à cet atterrissage depuis ce village.

Nous ne sommes pas parvenus à retrouver les dits témoins.

Enfin, M. Aupetit nous rapporta encore le fait suivant. Selon ce qui s'était dit à l'époque, des habitants de Saint-Marien (au N de la Creuse, limite du Cher) auraient tiré à coups de fusil de chasse sur une « Soucoupe Volante » au sol. Ces remarquables chasseurs durent déployer de gros efforts pour se faire oublier car à ce jour nous n'avons pas encore réussi à les contacter.

.. /10/1954. La Feuillade.

Il était environ huit heures du matin et M. Julien L. se rendait à son poulailler situé au fond d'un pré assez loin de sa ferme. Il entra dans la prairie et commença à la couper en diagonale afin de contourner le bosquet qui en occupe une partie. Il se trouvait à une quinzaine de mètres des arbres lorsque soudain, il vit surgir au-dessus d'eux un curieux assemblage de sphères. L'ensemble affectait la forme d'un T majuscule horizontal, la barre vers l'avant et volait lentement au ras des arbres en donnant l'impression de vouloir se poser. La barre du T était formée au moins de trois rangées de neuf sphères et suivi d'au moins trois files de huit à dix sphères.

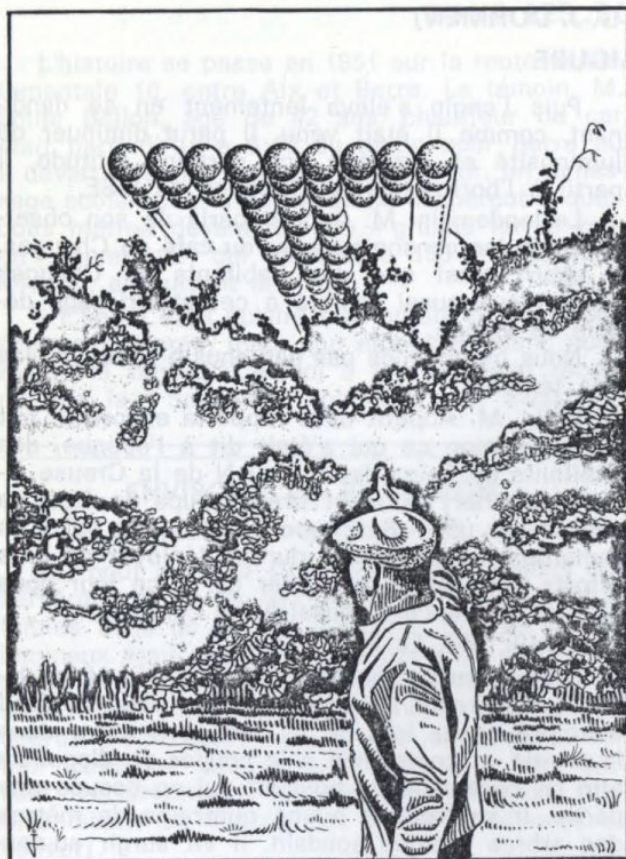
Chaque sphère avait un diamètre de 30 à 40 cm et était séparée de sa voisine par un espace de 5 à 10 cm. Toutes ces boules étaient gris terne clair, comme de la cendre de bois. Et toutes roulaient LOURDEMENT les unes dans les autres comme des billes en train de rouler sur une pente.

L'apparition était absolument silencieuse.

Le témoin surpris se retourna vers la route afin de voir s'il n'y aurait pas par hasard un providentiel cycliste en mesure de confirmer sa stupéfiante vision. La route était déserte.

Le témoin ramena son regard sur les sphères qui devaient se trouver à moins de 10 m de sa tête.

Mais avant même qu'il ait pu poser les yeux sur elles, il fut aveuglé par une intense sensation lumineuse SANS QU'IL Y AIT EU LA MOINDRE EMISSION DE LUMIERE. L'éblouissement s'était produit dans ses yeux et il ne revit plus rien. « C'était comme si j'avais regardé le soleil... Je suis allé porter le grain à mes poules mais bien cinq minutes plus tard, parce qu'au début, je ne voyais rien du tout... J'avais beau porter les yeux dans n'importe quelle direction, c'était partout pareil, je ne voyais que des grosses étoiles lumineuses qui dansaient devant moi. Une demi-heure plus tard, j'avais encore des points lumineux dans les yeux... Je n'ai jamais



vu ça... Et puis quand je suis revenu du poulailler (à 150 m du lieu de l'incident et une 1/2 heure plus tard), j'ai remarqué au-dessus de Bette un curieux nuage sombre et bas, en forme de losange et qui paraissait solide. Il n'y avait que lui dans le ciel bleu. Ça m'a paru bizarre mais je ne sais pas s'il avait un rapport ou pas avec les boules... Et puis il s'est dissipé sur place... ».

Nous effectuâmes une enquête sur les lieux, suivie d'une reconstitution des faits. Une étude géométrique et mathématique complète de la description du témoin, des estimations de taille, vitesse et distance fut effectuée. Tout concordait. Il n'est absolument pas possible de douter de ce témoignage. Ajoutons encore que M. L... n'en parla pratiquement à personne, pas même à son épouse qui découvrit avec stupéfaction cet étonnant récit en même temps que nous. C'est par un hasard extraordinaire que le neveu du témoin, très vaguement au courant de la chose nous aiguilla vers son oncle. Pour finir, précisons encore que le témoin ne souffrit d'aucun trouble physiologique ou oculaire.

Ce témoignage comporte plusieurs aspects particulièrement intéressants.

L'observation fut de courte durée, environ trois secondes, mais elle fut faite à très courte distance.

Alors que la France baignait dans une psychose « soucoupiste » avec engins en forme de disques ou de cigares, M. L... voyait un phénomène à ce jour encore unique au monde.

Note. — Le 3 ou 4 novembre 1970, M. J. Dalloz observait à Lavans (Jura) et à 18:45 une curieuse formation régulière de points lumineux affectant la forme d'un T majuscule légèrement incliné et avançant barre vers l'avant. LDLN N° 123, p. 16. Communiqué par J. Tyrode. Ce fait peut-il être rapproché de celui de La Feuillade ?

De plus, il semblerait bien que M. L... ait vu une chose qu'il n'aurait pas du voir. En effet, s'il fut surpris par cette apparition brutale, il est possible de penser que les « autres » le furent tout autant, ne s'attendant certainement pas à rencontrer un observateur en ces lieux. D'où (peut-être) leur réaction immédiate de « camouflage » se concrétisant par l'aveuglement instantané du témoin.

Nous ne saurons donc pas si les sphères disparurent en conservant leur formation ou en se dispersant. C'est bien dommage.

Il ne reste qu'à verser cette observation au dossier des « Mini Soucoupes » qui étrangement affectent toutes des vols en formations très régulières (lorsqu'elles sont en nombre).

Nous allons maintenant abandonner l'année 1954 ainsi que nos enquêtes personnelles pour céder la parole à J.-G. Dohmen et à son anonyme ami de Ladapeyre, M. Jean B... (ancien journaliste).

21/08/1957. Ladapeyre.

Ce soir-là, vers 23:30, Jean B... remarqua un objet ponctuel au-dessus des Pierres Jaumâtres. La chose décrivit un lent virage par saccades puis prit la direction du SO. Lorsqu'il passa au-dessus des témoins, ceux-ci purent observer un objet sombre ceinturé d'une zone lumineuse jaune clair. En silence, il ralentit et descendit près du sol. (A Identifier).

01/02/1958. Ladapeyre.

Vers 23:30, Jean B... accompagné de quatre témoins put observer au-dessus des Pierres Jaumâtres un objet ovoïde allongé, de trois fois la grosseur de la pleine lune. La chose rouge foncé semblait ne pas projeter de rayons autour d'elle. Elle évoluait assez bas et pouvait mesurer 60 m de long et 40 m de haut. Au bout de deux minutes, l'objet s'éleva lentement à la verticale en passant du rouge au blanc incandescent. (A Identifier p. 99).

Malgré tout le respect et l'admiration que nous portons à J.-G. Dohmen, nous nous voyons obligés de porter la contestation sur ce dernier témoignage. En effet si l'objet observé avait trois fois la taille de la pleine lune, cela signifie qu'il apparaissait sous un angle de 1,5°.

Or, les Pierres Jaumâtres se trouvent à 14 km à vol d'oiseau de Ladapeyre. A cette distance, un angle de 1,5° (tangente 0,026) correspond à une taille de 364 m. L'estimation de 60 m donnée est donc aberrante. Si nous pouvons considérer comme exacte l'estimation angulaire, il faut donc en déduire, soit que l'objet était gigantesque (or jamais les grands appareils ne se sont approchés très près du sol), soit qu'il ne survolait pas les Pierres Jaumâtres mais qu'il se trouvait beaucoup plus proche des témoins (entre 2 et 3 km).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce problème dont le seul intérêt était de montrer qu'il faut toujours se montrer TRES PRUDENT en ce qui concerne les estimations, surtout si elles

portent sur des éléments très éloignés.

26/07/1959. Ladapeyre (sur la N 690 près de l'agglomération).

Le soleil venait juste de se coucher lorsque Mme Izoz accompagnée d'une de ses amies observa à l'O un énorme disque lumineux gros comme trois fois la pleine lune et qui demeura immobile pendant plus d'une demi-heure. (A identifier).

23/08/1961. Ladapeyre.

Vers 22:00, M. Jean B... et de nombreux voisins virent apparaître, semblant venir du N de Guéret, un phénomène des plus étranges. La chose, semblable à une gigantesque étoile de mer était d'un noir absolu, éclipsant les étoiles lors de son passage. Ses bords étaient frangés d'une faible phosphorescence. (A Identifier).

..../08/1962. Parsac.

Vers minuit, M. Guy Duranton, depuis sa maison de Parsac put observer un objet se détachant d'un autre et exécutant une trajectoire selon une ligne brisée avant de disparaître. (Doc. Jean Tyrode).

..../08/1962. Les Pierres Jaumâtres.

Lors d'une promenade, Jean B... découvrit sur les pentes du mont Barlot quatre cercles inexplicables de fougères écrasées mesurant chacun 5 m de diamètre. Un cercle identique fut découvert en août 1963. (A Identifier).

Il est difficile de se prononcer sur de tels phénomènes peut-être très « naturels » mais il semble bon toutefois de les rapprocher des fameuses affaires de « Nids de Soucoupes Volantes » découverts en Australie.

De plus, reconnaissons qu'une série d'atterrissages aux Pierres Jaumâtres n'aurait rien d'extraordinaire ni d'impossible. Mais il serait téméraire de vouloir se prononcer de façon définitive.

04/08/1964. La Courtisse (près de Ladapeyre).

Vers 23:00, M. Frédéric Andoux vit une lueur provenant de Neuville-Rougnat effectuer un virage au-dessus des Pierres Jaumâtres et disparaître en direction de l'E vers Montluçon. (A Identifier).

Nous allons maintenant abandonner les recherches de J.-G. Dohmen pour reprendre nos enquêtes personnelles.

..../.../..... Manerbe.

Durant l'été 1972, nous prospectons systématiquement la région de Toulx-Sainte-Croix - Gouzon, lorsque nous rencontrâmes M. Nore qui ramassait des pommes de terre dans un de ses champs. Nous engageâmes la conversation avec lui.

Personnellement, il n'avait jamais rien vu, mais à Manerbe où il résidait, il avait un voisin aujourd'hui décédé, M. Favardeau, qui avait SOUVENT vu une boule rouge immobile au-dessus du bois du Râteau. Les apparitions étaient nocturnes et M. Favardeau en avait parlé à ses voisins qui se mirent à faire attention dans le secret espoir de pouvoir un jour, eux aussi, observer le phénomène. En vain. Les faits remontaient bien à 10 ans.

Par la même occasion, M. Nore nous apprit que vers la même époque, un soir, son épouse affolée était venu le trouver dans la maison pour lui dire que dehors, il y avait quelque chose de lumineux posé dans un pré à 200 m de la maison. M. Nore sortit mais ne vit rien car tout avait disparu.

Nous nous rendîmes auprès de Mme Nore qui se refusa à toute déclaration à ce sujet. Elle ne put nier les propos de son mari mais elle fit celle qui ne se souvenait plus, ce qui visiblement était faux. Nous fîmes tous nos efforts pour essayer de la convaincre de parler. En vain.

17/08/1965. Domeyrot.

Ce fut une des rares fois où la presse locale se fit l'écho d'une apparition de « Soucoupe Volante ».

« Centre-Matin » du 19/08/1965 relatait entre autres les faits suivants :

Le 17, vers 21:00, M. Ducloux, de Guéret, avait pu observer une boule verte éblouissante qui traversa le ciel en direction de l'E en laissant une traînée lumineuse derrière elle.

Le même jour, à la même heure, Mme Veuve Gault, de Domeyrot, avait observé le même phénomène.

Or, toujours le même jour à la même heure, des automobilistes clermontois circulant près de Montluçon avaient eux aussi observé la boule verte à traînée lumineuse.

Il suffisait de joindre Guéret à Montluçon pour obtenir une ligne qui passait exactement au-dessus de Domeyrot ! Une trajectoire parfaite établie d'après trois témoignages différents était trouvée. Il n'y avait aucune raison de douter des faits. Toutefois, étant dans la région, nous rendîmes visite à Mme Gault.

Son témoignage fut bien différent de ce qu'avait relaté le journal.

Vers 21:00, le témoin avait vu une vaste lueur verte monter dans le ciel (venant de l'O), envahir tout l'espace pour S'ETEINDRE D'UN COUP, comme une lampe.

Il n'y avait pas passage d'un objet mais un simple phénomène lumineux.

La trajectoire trouvée tombait à l'eau, mais l'alignement subsistait. Aujourd'hui encore, le mystère demeure.

Signalons aussi qu'aux environs de 1930, à Busserolle, commune de Saint-Dizier-la-Tour près de Chénérailles, un phénomène lumineux nocturne se produisit, pratiquement identique à celui de Domeyrot.

Enfin, pour en terminer avec cette longue série de faits, il ne nous reste plus qu'à boucler la boucle en revenant à Toulx-Sainte-Croix.

15/01/1973. Toulx-Sainte-Croix.

Ce soir-là, vers 19:45, alors que la nuit était totale. M. Jules B... sortant de chez lui eut la surprise de REVOIR sa « Soucoupe Volante », mais cette fois, elles étaient deux et se tenaient parfaitement immobiles de part et d'autre du clocher. Celle de droite était à environ 60° au-dessus de l'horizon et celle de gauche à 45° environ.

Le témoin n'en revenait pas. Non seulement, il y en avait deux, mais elles ne bougeaient pas « d'un poil ». Elles paraissaient assez éloignées du village.

M. B... les observa quelques minutes, ne sachant que penser ; soudain, celle de gauche se mit à décrire une courbe descendante puis disparut rapidement en direction de l'E selon une trajectoire horizontale.

« On aurait dit qu'elle était descendue en se rapprochant du village, comme pour trouver la route, comme si elle avait voulu la suivre... L'autre n'avait pas bougé... Quand la première est partie, j'ai entendu comme un ronronnement... comme un moteur d'avion au loin, mais quelque chose de bien plus doux et surtout de bien plus régulier... » nous précisa M. B... qui lassé rentra chez lui.

Réaction normale car en plus, il faisait très froid ce jour-là. Le ciel était pur et toutes les étoiles visibles. Les deux objets observés étaient exactement semblables à ceux déjà vus par le témoin.

10/02/1973. Toulx-Sainte-Croix.

Il s'agit là de la dernière observation de M. B... Il était environ 19:15 et le témoin allait se coucher. Il sortit rapidement dans sa courette et ce fut pour découvrir à droite du clocher et à 60° au-dessus de l'horizon un objet lumineux qui occupait la même place que l'objet immobile du 15/01/1973.

« On aurait dit deux phares, un devant, et l'autre un peu en arrière, dessous et à droite du premier, nous raconta le témoin. Ils ne bougeaient pas. Ils étaient très lumineux, mais pas aveuglants, comme un lampadaire... même grosseur. Et puis surtout, ils semblaient très près, à 2 ou 3 fois la distance du clocher (soit environ 50 m). Ce qui m'a paru curieux, c'est qu'ils n'éclairaient pas, Leur lumière RESTAIT AUTOUR D'EUX. Un phare, un projecteur, ça projette la lumière, mais là rien. Ils auraient dû au moins éclairer le clocher... même pas ! Ça, c'était drôle. Autour d'eux, il y avait comme un cercle sombre, comme autour d'un phare de voiture. Oui, on aurait dit des phares de voiture, avec une lumière un peu jaune, sauf qu'ils n'éclairaient pas autour d'eux... Je les ai regardés quelques minutes. Ils n'ont pas bougé, alors, je suis rentré ».

Combien n'aurions-nous pas donné pour être à la place de M. B... !

Bien que témoin unique à chaque fois, ses observations ne sauraient être mises en doute.

Certains lecteurs pourront s'étonner de son indifférence devant les phénomènes. Ils pourront penser que M. B... se comporte de façon légère. Ils auraient tort.

D'abord, à Toulx-Sainte-Croix, la température les nuits d'hiver est souvent inférieure à - 10° et il serait inhumain de demander à un vieillard de 85 ans de passer sa nuit à observer dans le froid.

Avertir un voisin ! En ville, c'est peut-être possible, mais dans ces campagnes, une fois la nuit tombée, chacun se ferme et reste fermé chez lui. Les gens de la région sont peu bavards et nous avons la conviction que de nombreuses personnes ont assisté à des phénomènes semblables, mais les bouches restent closes, surtout devant les étrangers « qui ont un air officiel ».

Heureusement, nous commençons à être connus et les bouches s'entr'ouvrent sur des sourires amicaux, c'est déjà un début. Nous semons, la récolte viendra plus tard.

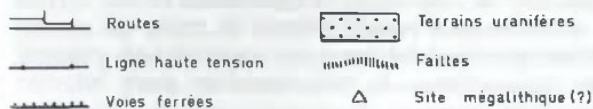
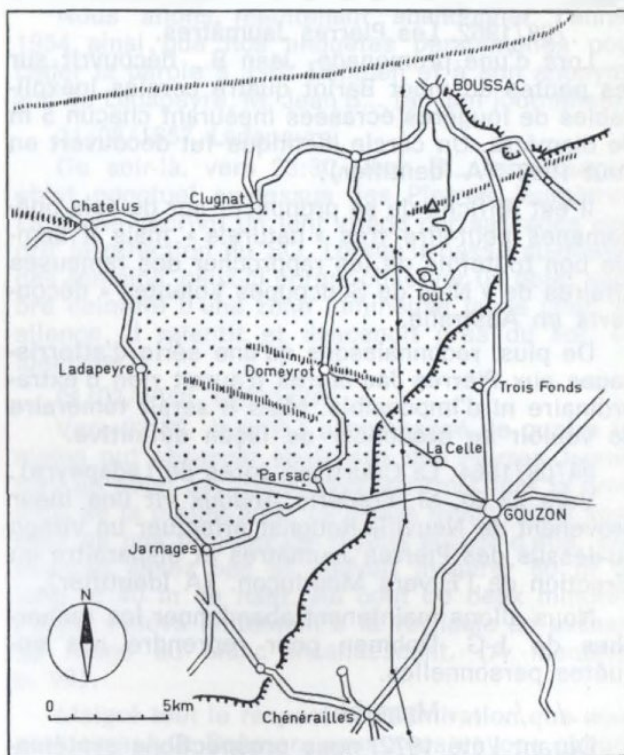
Et enfin, nous pouvons dire que pour ces deux dernières observations, M. B... leur accorda un intérêt soutenu dans le simple désir de vouloir nous être utile. En effet, si nous ne lui avions pas demandé de faire attention à ces phénomènes, ce n'est pas pendant cinq minutes qu'il les aurait regardés chaque fois. Il se serait contenté de leur donner un rapide coup d'œil en se disant : « Tiens, « Elles » sont ENCORE là ».

Et si ses deux derniers récits peuvent paraître navrants de banalité à certains, nous avons, nous, qu'ils témoignent d'un considérable effort de bonne volonté.

Que déduire de tout cela ?

Que possèdent donc Toulx-Sainte-Croix et les Pierres Jaumâtres pour attirer ainsi les « Soucoupes Volantes » ?

Toulx Sainte Croix: environnement régional



TOULX-SAINTE-CROIX.

Commune de 600 habitants qui culmine à 655 m. Le dernier curé de la paroisse, passionné de « mystère » et « d'archéo-civilisation » y fit construire de ses deniers (du culte) une tour d'inspiration « ancienne ». Cela dans le but d'observer les environs. Du sommet de la tour, la vue porte extrêmement loin et il est possible de voir 7 départements. Mais que voulait donc observer l'abbé Aguilhaume, constructeur de ce « monument » ?

(à suivre)

INFORMATIONS

De nos Lecteurs

85 VENDEE

Aux environs des années 1930-1931.

Une dame, qui désire garder l'anonymat, habitant Damvix, en Vendée (carte Michelin n° 71, pli 1), revenait en voiture de Fontenay, en compagnie de son oncle, se dirigeant vers Damvix et se trouvait au volant.

A Maillezais, ces deux personnes ont brusquement vu, à droite de leur voiture, plutôt vers l'avant, une boule rouge qui les escortait. Sa vitesse était la même que celle de la voiture : lorsque cette dernière accélérât la boule faisait de même. Les témoins ont arrêté la voiture : la boule s'est arrêtée. Quand la voiture a démarré la boule a fait de même. Elle a définitivement disparu au moment où la voiture a changé de direction. Elle était rouge « comme le soleil couchant ». Le témoin compare sa grosseur à celle d'un plat en cuivre accroché au mur du salon : 70 cm environ.

Ce récit manque évidemment de précision. Un fait est certain, l'observation a eu lieu vers 1930-1931. Il pouvait être 18:00, le soleil était couché, la nuit n'était pas totalement obscure. Le témoin, qui a marqué quelques réticences pour que son récit soit enregistré, a eu très peur.

Au cours de la conversation qui a suivi, cette dame m'a dit avoir été « victime » du même phénomène, à une date plus récente. Mais elle venait de conduire sa jeune fille à l'hôpital, et l'esprit préoccupé elle n'y a pas prêté une attention particulière.

(Enquête de M. Bosc)

BORDEAUX

14 avril 1973 de 20:00 à 20:45

J'ai observé avec quelques camarades un objet lumineux qui, vers 20:00, se situait à 5° au-dessus de la lune, à 3 Ø de lune sur le côté.

L'objet était allongé horizontalement, quatre à cinq fois plus grand que Vénus, le petit axe étant trois fois plus petit environ. Il brillait plus que la lune, et il nous a semblé le voir clignoter. Pendant 15 minutes nous avons vu des rayons lumineux en X, et sous l'objet, pendant 5 à 10 minutes sont apparus deux points rouges. Vers 20:45, et en moins de 5 minutes, l'objet diminuait de taille et de luminosité pour disparaître.

(Observation de M. Ribens)

89 YONNE

SENS

8 février 1972

Séparément, entre 22:15 et 23:00, trois témoins : Poulet Didier (16 ans), Guilbault Bernard (15 ans), Duveau Eric (16 ans) virent tout d'abord au-dessus du même H.L.M. (2 m au-dessus en direction) une forme brillante ovoïde avec un feu vert à gauche et un feu jaune au centre. L'objet était stationnaire, puis il se mit à monter en dent de scie, avec un balancement de

feuille morte sur une hauteur relative de dix fois celle du bâtiment qui a 10 à 12 m de haut. Il fait alors une halte, et les témoins observent un faisceau de lumière blanche, sur la droite, dirigé vers l'avant, se concentrant en un point. Il resta là quelques minutes, puis prenant progressivement de la vitesse, se dirigea en scintillant vers l'internat d'où l'observaient les élèves. En traversant le dortoir, ceux-ci purent le suivre longtemps encore après qu'il soit passé au-dessus du lycée. Didier et Bernard assurent n'avoir entendu aucun bruit, quant à Eric qui avait ouvert la fenêtre il dit avoir perçu un léger bourdonnement lorsque l'objet se dirigeait vers eux.

L'observation a duré 15 minutes environ. Ils ont donné un diamètre subjectif de 20 cm à l'objet.

La bonne foi de ces garçons ne fait aucun doute, ajoute M. Billon, qui communique ces observations.

13 BOUCHES-DU-RHONE

AIX-EN-PROVENCE

16 mars vers 14:00

Levant les yeux au ciel, près de ma fenêtre, j'ai aperçu une sphère rouge avec au-dessous une espèce de boîte marron. L'ayant observé 10 secondes je me précipitais pour chercher un appareil photo, et là, surprise, plus rien, il avait disparu en moins de 5 secondes. Sa distance était semble-t-il de 400 à 800 m. et sa hauteur de 300 à 500 m au-dessus du sol.

Renseignements pris, il n'y a eu aucun lancement de ballon dans la région provençale durant cette journée.

Observation de M. Bompard.



44 LOIRE-ATLANTIQUE

ANCENIS

17 avril 1972 vers 22:00

M. Blondel aperçoit un objet volant venant de la direction N-O se dirigeant vers le S-E, à une hauteur apparente de 20 à 40 m, d'un diamètre apparent de 7 à 8 m, ressemblant à une soucoupe volante classique. Le temps de vision a été de 6 à 7 secondes, le parcours entre deux maisons de 200 m. Aucune perturbation du témoin, ni avant ni après cette vision. Un bruit comme un frottement d'air. Un faisceau lumineux de 1 m à l'avant, un autre de même longueur à l'arrière.

Le témoin en parle autour de lui et ne rencontre que des sceptiques, mais quelques jours après on lui apporte une coupure de journal :

Bressuire. Lundi à 23:35, plusieurs habitants de Breuil-Chaussée (Deux-Sèvres) ont eu leur attention attirée par un objet mystérieux passant au-dessus de leur commune. Il semblait s'agir d'un engin absolument silencieux passant à basse altitude, rasant presque le haut des arbres, et surmonté d'un point rouge lumineux. Sa vitesse assez réduite était inférieure à celle d'un avion. Ces témoins ont aussitôt téléphoné à la gendarmerie de Bressuire qui ouvrira une enquête.

Ancenis n'est séparé de Bressuire que de 80 km. La direction concorde. En prenant 160 km/h le temps de parcours concorde aussi. L'altitude également.

Rapporté par M. A. Briant.

SAINT-PEY-DE-CASTETS (Gironde)

M. J.-P. Demattéo nous entretient d'un présumé atterrissage qui se serait produit dans un champ. Il nous adresse une série de 13 photos où l'on voit des traces et des ronds d'herbes de couleurs différentes qui seraient apparus pour la première fois en avril 1973. Il signale également certaines cimes d'arbres brûlées. Le beau-père du témoin et sa belle-mère auraient vu vers le milieu du mois de mai « quelque chose » de couleur orange très lumineux, impossible à observer longtemps à cause de cette luminosité. Malgré la bonne volonté évidente de M. J.-P. Demattéo, il ne se dégage pas de ces correspondances de présomptions suffisantes pour conclure à un atterrissage d'engin. S'il est difficile, à première vue, de trouver une explication naturelle à toutes les traces sur le sol « qui paraissent bizarres » on ne peut pour autant les attribuer aux MOC. Le seul indice, bien maigre, est que deux témoins auraient vu « quelque chose » en mai. Cet indice aurait mérité d'être exploité, il ne l'a pas été... dommage.

59 NORD

LILLE

Mon détecteur a sonné le 18/6/72 à 17:55 et le 5/8/72 à 09:59. Temps pluvieux, je n'ai rien vu. Le 9/2/72 à 20:15, comme je vous l'ai annoncé à ce moment là, ayant été alerté par la sonnerie du détecteur, j'ai vu passer sous les nuages du S-O au N-E une petite boule blanche brillante.

Communiqué de M. Lugez.

MONTMIRAIL (Marne) le 3 mars 1973.

Par une nuit sans lune et sans vent, le 3 mars 1973, deux boules de feu ont été observées dans un taillis, au lieu-dit « Vaux Clairoux ».

A 04:20, une boule de feu du diamètre d'une roue de voiture est apparue au sol ou au ras du sol, et s'est élevée verticalement à la vitesse d'un ballon-sonde jusqu'à une hauteur de 30 m, puis est redescendue à la même vitesse et au même endroit. La manœuvre a duré une demi-heure.

Ensuite, des figures ou tiges, partant toujours du sol ont formé un éventail, avec fantaisies comme leurs homonymes.

A 04:50, une deuxième boule de feu est venue faire des acrobaties avec la première. Quand les deux boules s'approchaient trop, ça faisait des

étincelles, blanches et brillantes. La plus longue ressemblait à une baïonnette Lebel. Le manège a accéléré en montant pour disparaître en s'éloignant.

Rapporté par M. A. Paillet.

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

25 mai 1973 à 0:03 ; direction E-O.

Observé pendant le service de nuit, surveillance face au S de 23:00 à 01:00 ; ciel étoilé sans vent, température 12° environ.

La lumière paraissait survoler les coteaux au S de Villeneuve suivant une direction approximative Hautefage, Castella (Michelin n° 79, pli 15, à 11 km au S de Villeneuve). Jaune pendant les 2/3 de l'observation (durant 15 secondes environ) la lumière est devenue par la suite éblouissante avec des taches qui semblaient être périphériques : rouges et jaunes, et l'objet paraissait tourner, ou être une couronne avec un centre éblouissant et un pourtour muni de phares clignotants rouges et jaunes. La lumière blanche s'éclairait très violemment par intermittence. Pendant les 2/3 de l'observation elle a semblé suivre une ligne droite d'allure hésitante, puis, par la suite, elle s'est dirigée vers le S-O en disparaissant très rapidement. La lumière était jaune, comme des phares de voiture, la vitesse comparable à celle d'un hélicoptère ; grosseur 1 mm à 57 cm, ovale, sans halo ; hauteur sur l'horizon 30°.

Le 28 juillet 1973 à 2:30. Observé face au N-E par ciel étoilé.

La boule jaune suivait une ligne droite approximative S-N : Hautefage (déjà cité) La Sauvetat-sur-Lède (pli 5) à 40 sur l'horizon. Ronde sans halo, prise pour un satellite (même grosseur) mais se déplaçant en ligne droite pendant 20 secondes environ elle a disparue près d'une étoile (ce qui écarte un hypothétique nuage) en s'ameuisant très rapidement, perdant sa couleur initiale, en projetant de brefs éclairs rouges et bleus.

Observations de M. A. Jouaud.

NOIRMOUTIER le 26/02/70

Enquête de M. Bernard Patrice

M. Arnodeau aperçoit un objet du type classique : disque surmonté d'un dôme. L'objet central était bleu, la corolle était jaune. Il se déplaçait dans une direction S-N, plus vite qu'un avion, horizontal, et l'observation a duré 10 secondes. Les dimensions indiquées : 40 cm à bout de bras, paraissent subjectives, on peut en déduire toutefois que l'objet était proche.



Croquis effectué d'après photographie des lieux et indications du témoin

ARCHIVES 1952

(Fin)

(suite de LDLN N° 129)

SEPTEMBRE 1952 — SANS DATE (Document Graziana) SAINT-GERVAIS (33)

Des habitants affirment avoir vu, dans la nuit de samedi à dimanche, un « cigare volant ».

SEPTEMBRE 1952 — SANS DATE (Nouvelle République et Sud-Ouest du 24 sept.)

M. Grèze, en compagnie de M. Duclos, venait de passer le week-end à Séville. En vue de l'aérodrome de Tmélil-Casablanca un objet allongé comme un cigare, de couleur turquoise, semblant entouré de flammes, vint se porter à sa hauteur. Il se trouvait à 500 m d'altitude. Il amorça un piqué, l'engin vint passer sous l'avion, se redressa, accéléra brusquement, dépassa l'avion dans la direction E-O et il disparut vers la mer.

11 SEPTEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 17 sept.) LEC-TOURE (32)

Vers 02:10 un témoin digne de foi allant à sa fenêtre, vit comme « un long poisson volant, horizontal et immobile, d'une teinte blanc bleuâtre, si brillante que les environs en étaient éclairés ». Saisi par le froid, le témoin s'arracha à ce spectacle après un quart d'heure d'observation.

20 SEPTEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 22 septembre) BAYONNE (64)

M. Dumoulié, rue Saubiol, a aperçu, depuis l'usine de Mouguerre, une grande forme lumineuse dans le ciel. Cela avait la forme d'une ardoise d'écolier, et se déplaçait avec lenteur et par saccades, accompagné de lueurs changeant de rouge à bleu, et d'étincelles comme produites par le magnésium. La forme prit bientôt l'aspect d'une soucoupe ronde, tournoyante, avant de disparaître en direction d'Hasparren. L'observation a duré 20 minutes, et de nombreux camarades de l'usine, ainsi que le contremaître Lassus, étaient présents, entre 04:00 et 04:20.

LE SOIR C'EST A ROME que le professeur Giuseppe Armellini, directeur de l'observatoire de Rome, a eu l'occasion d'observer à la lunette les fameux disques, pendant que les journaux recevaient des douzaines de coups de téléphone à leur sujet.

« Ce sont tout simplement des éclairs de chaleur en forme de boules » assure-t-il péremptoire. (Nouvelle République du 23 septembre).

VAR (GESAG) (Libre Belgique, 8 octobre 1952) NICE (83)

Deux pilotes, MM. Cavasse et Clément, (5 000 heures de vol) qui, venant de Paris, venaient d'atterrir à Nice à 19:45, ont avisé le commandant de l'aérodrome qu'ils avaient observé dans le ciel du Var un objet lumineux en forme d'œuf allongé. Un employé de l'aérodrome déclare avoir vu un

objet laissant derrière lui une traînée et se dirigeant vers Draguignan.

8 OCTOBRE 1952 (Document Graziana) GUIMILIAU (29)

A 1,500 km de Guimiliau, entre Rulan et Guerlestin, Mlle de Rusunan, maire de Guimiliau, M. Elies, agent d'assurance, M. Fagot père, cultivateur à Guernevez, se trouvaient sur le bas-côté de la route. Un bruit assourdissant se fit entendre, et levant la tête, aperçurent au-dessus d'eux, dans un ciel très bleu, un étrange engin paraissant immobile. La chose paraissait flotter en l'air, à environ 500 m d'altitude, oscillant doucement. Suivant ses légères évolutions, elle apparaissait tantôt sous la forme d'un disque, tantôt sous une forme quadrangulaire. Son diamètre apparent était d'environ une fois et demi le diamètre du soleil, et sa surface brillait comme de l'aluminium poli. Il resta une minute au-dessus de leur tête avec ce sourd grondement. Soudain, l'appareil commença à siffler, tout en se tenant au même emplacement, bascula complètement, et les trois témoins purent voir que la soucoupe était extrêmement mince et aplatie. Le sifflement augmenta encore, devenant douloureux pour les tympans, et brusquement l'engin bondit verticalement dans le ciel, comme une fusée, disparaissant presque instantanément aux yeux des observateurs. Plusieurs personnes au bourg de Guimiliau ont entendu le grondement sourd suivi d'un sifflement aigu, à la même heure.

16 OCTOBRE 1952 (Sud-Ouest du 21 octobre et Nouvelle République, 20 et 21 octobre) OLRON (64)

Les habitants ont pu voir à 12:50 un engin ayant la forme d'un cigare survolant la ville dans la direction E-O. MM. Paris, principal du collège, Pringent, surveillant, Pardies, concierge, ont distingué avec des jumelles un objet long laissant après lui des milliers de cercles multicolores vite dissipés. L'objet a été aperçu notamment par les habitants de la vallée de Josbaig.

A la suite de ce passage, M. Pringent et ses élèves ont ramassé des filaments qu'ils considéraient comme des fils d'amiante. Le professeur de physique, M. Poulet, n'ayant pu se prononcer sur l'identité de cette matière, on l'approcha d'une allumette et le fil se consuma immédiatement. Au stade municipal, M. Monnessin, professeur d'éducation physique, a pu recueillir une touffe de fils qu'il désirait remettre aux autorités militaires. Il la plaça dans son portefeuille, mais la touffe fondit immédiatement.

Un autre phénomène a été observé à Mont-de-Marsan le même jour à 17:30 à 150 km d'Oléron. Polémiques au sujet de troubles du radar ; démenti de la base 118.

23 OCTOBRE 1952 (Nouvelle République, 29 octobre) MONTPON-MENESTROL (24)

Vers 21:00 une habitante de Massias a vu dans le ciel un objet lumineux se déplaçant dans le

ciel d'O à E. Ressemblant d'abord à une demi-soucoupe, l'objet lumineux prit la forme d'une boulette avant de disparaître à l'horizon. Malgré le brouillard, l'objet projetait une lumière éblouissante.

27 OCTOBRE 1952 (Sud-Ouest, 31 oct.) GIRONDE :
DIVERS LIEUX

LIGNON DE BAZAS : M. Larrue aperçoit à 07:53 deux boules lumineuses, fixes dans l'espace. Au bout de deux minutes elles semblent éclater, lançant du feu dans toutes les directions et disparaissent.

EVANS : M. Couillaud aperçut à 20:30 un objet blanc se dirigeant E-O. De forme large et arrondie, se terminant légèrement en pointe, de nombreuses étincelles jaillissaient autour, ainsi que des fils blanchâtres, brillants.

BROUQUEYRAN : A 22:30, MM. Saint Marc, Saphore père et fils, observent une boule de feu qui leur parut tomber dans le bois très proche. Aucun bruit perçu. Quelques instants plus tard, M. Saint Marc, rentrant à Pondurat, fut littéralement ébloui en traversant la vallée du Beuve par une deuxième boule de feu qui passa très près de sa voiture, se dirigeant vers Bazas.

LA FORCE : Vers 21:00, M. et Mme Lescure ont aperçu un météore répandant une lueur verte. Il avait l'allure d'un cylindre rouge barré de vert, une colonne de feu blanche le suivait. Il se dirigeait NS vers Cunèges. M. Cazalis, architecte, aperçut ce soir-là le même phénomène à Bellevue.

28 OCTOBRE 1952 (Nouvelle République, 29 octobre) BRIVES-CHARENSAC (43)

Cinq habitants affirment avoir aperçu à deux reprises deux soucoupes volantes vers 17:30. La première était de forme ovale aux reflets gris argent et se dirigeait dans le sens NO-SE. La seconde ressemblait à un cigare aux reflets gris argent, immobile, et qui disparut subitement sans qu'on ait pu déterminer sa direction, bien que l'engin soit resté visible durant une minute.

30 OCTOBRE 1952 (Nouvelle République, 3 novembre) GARDONNE (24)

M. Jean Seuve, industriel, revenant de Bergerac par la N. 136, aperçut une lueur orange ayant la forme d'une soucoupe volante, venant du N et se dirigeant vers le S.

7 NOVEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 10 novembre)
MASVICONTEAUX PRES DE NONTRON (24)

Vers 13:30 Mme Tunnel et son fils ont vu un objet noir apparaître au-dessus d'un pré derrière la maison Devigne, venant du SO. Il aurait heurté le sol près du terrain de sport, provoquant un éclat très vif et une forte détonation. Une forte odeur de soufre se répandit immédiatement. On pense à un météorite, mais l'impact n'a pas été retrouvé.

8 NOVEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 13 novembre)
ROIFFIGNAC (24)

A 19:10 M. Paricaud a aperçu une boule rouge se déplaçant O-S-O, descendant à la verticale et remontant successivement plusieurs fois. L'apparition a duré une minute environ.

20 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 24 novembre) LA FORCE (24)

MM. Dufour et Pasteur, de Lamonzie-Saint-Martin, M. Berthet, d'Abren, M. Cochand, de Laforce, ont aperçu un disque lumineux descendant verticalement. D'un diamètre équivalent à celui de la lune, le disque rouge se déplaçait lentement, et cela durant 30 secondes. Quelques instants après, une source lumineuse comme une étoile apparut pendant 10 mn environ. Assez lentement, cette lumière d'un blanc violent, d'une intensité forte, se déplaçait parfois en cercles concentriques. Une deuxième apparition eut lieu une heure après, laissant voir autour d'elle un anneau circulaire trois fois supérieur à son diamètre. L'objet plus rapide se déplaçait d'E en O, suivant la vallée de la Dordogne.

22 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 24 novembre) SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNE

MM. Louis Brault, Robert Vigneau, Gaborit (partis à la pêche) virent une forme oblongue descendant à la vitesse d'un éclair vers le sol, pointe en bas, changeant de couleur et illuminant l'étang. Puis l'objet qui semblait lointain remonta lentement en laissant une traînée lumineuse et disparut. Près de Cholet M. B. Landreau a observé le même phénomène.

22 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 24 novembre) ORLEANS (45)

A 08:43, M. A. Jardillier observe un « cigare » venant du SO, émettant une lumière jaune orange scintillante. L'objet fit deux arrêts, et disparut vers le S. Un chauffeur de taxi a fait la même observation.

22 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 24 novembre) PICOISEAU (72)

A 19:00, M. G. Poisson vit une lueur fulgurante, puis aperçut un objet en forme de cigare, se déplaçant quasi verticalement, à grande vitesse, émettant des lueurs variées, surtout jaune et rouge. L'objet disparut très vite en laissant une traînée blanche visible. On a vu le même phénomène à Lhomme.

24 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 24 novembre) BELLE-ILE-MER (56)

M. Pascal Gauce aperçut une boule lumineuse dont le diamètre lui sembla être dix à douze fois plus important que celui de la lune. Tantôt immobile, tantôt se déplaçant lentement, elle s'aplatissait parfois comme si elle pivotait sur un axe, perdant sa couleur orangé pour prendre une couleur blanche. Elle disparut après 7 ou 8 mn vers le S-O. M. et Mme Jouan, cultivateurs de la même région, ont observé ce même phénomène.

Sur la route de Rennes au débouché de la route d'Orvault, à 07:15, deux laitiers ont vu une boule lumineuse de toutes les couleurs se déplaçant lentement vers le NE. A la même heure à Saint-Joseph-de-Pontricy des écoliers contemplaient le phénomène qui se situait sensiblement au N. A Couéron, vers 07:15, plusieurs ouvriers se rendant à l'usine Pontgibaud ont aperçu dans le ciel un objet lumineux se déplaçant rapidement, laissant derrière une traînée jaune-or. A Savenay

quelques personnes ont aperçu le « cigare » volant sous la forme d'un fuseau d'un beau bleu, paraissant se situer au-dessus du pays de Retz en direction de Nantes. A Prinquiau des personnes l'auraient également aperçu, et déclaraient qu'il laissait derrière lui une traînée tricolore. En Vendée ce sont M. Durant, des cultivateurs de La Ferrière, M. Teissier, à Dompierre-sur-Yon ; le soir vers 19:00 un objet semblable était vu à la Boissière-de-Montaigu, etc.

26 NOVEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 28 novembre) MONT-DE-MARSAN (40)

Vers 06:30, M. Belloc aperçut un disque jaunâtre dans le ciel. D'abord immobile, il se scinda en deux parties : une partie s'éloigna rapidement et stoppa. L'autre la rejoignit, et le disque reconstitué partit vertigineusement. Durée de l'observation 10 mn.

4 NOVEMBRE 1952 (Document Graziana) LAVAL (53)

Vers 06:00, trois jeunes gens en traitement dans une clinique ont aperçu dans le ciel un objet extrêmement lumineux, en forme de saucisson. De couleur jaune il passait au bleu, puis au vert. Longtemps immobile, l'engin se déplaça, se renversa, et apparut alors sous la forme d'un disque. Il évolua, tantôt disque, tantôt saucisson, et fondit dans le ciel vers 06:00, laissant derrière lui un sillage de lumière.

10 NOVEMBRE 1952 (Document Graziana) SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS (61)

Entre 06:15 et 07:05, deux témoins ont observé un engin lumineux de forme allongée, arrondi aux deux extrémités, en direction de Vire. Il émettait à intervalles réguliers une lumière d'abord orange, devenant blanche en augmentant d'intensité et d'un éclat comparable à un éclair de magnésium. Sa position était inclinée, il se déplaçait légèrement, peu souvent, mais avec une extrême rapidité.

27 NOVEMBRE 1952 (Nouvelle République, 28 novembre) CAZAUX (33)

Vers 19:00 un « cigare » volant de belle taille a traversé le ciel, du N vers E. M. Bouchan et ses voisins ont pu observer le phénomène. Il avait à peu près le même aspect et la même direction que celui du 17 août.

30 NOVEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 2 décembre) BORDEAUX (33)

M. J. Pastouret a aperçu à 21:50 une boule de feu de forme plutôt allongée, verte à une extrémité, se terminant par une lueur suivie d'étincelles, se déplaçant à très grande vitesse.

24 NOVEMBRE 1952 (Document Graziana) OUEST

M. Le Berre, boulanger à Quimperlé, a vu à 02:30 un « énorme engin lumineux » de forme circulaire et de couleur orange.

Près d'Ancenis, M. Guyomard, industriel laitier, a aperçu un engin lumineux multicolore de forme sphérique.

A Sablé, M. Gault a constaté la présence d'un engin ressemblant à une longue fusée de couleur blanche et bleue.

A Vitré, des personnes ont vu en direction de l'E un engin affectant la forme d'une soucoupe aux couleurs changeantes.

1^{er} DECEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 3 décembre) PESSAC (33)

M. Raoul Farges aperçut vers 10:30 un cigare de couleur verte, se dirigeant vers Bordeaux.

3 DECEMBRE 1952 (Sud-Ouest, 6 décembre) BORDEAUX (33)

M. J. Dorval a aperçu, à 22:05, un long cylindre brillant, évoluant d'abord lentement, puis à une vitesse vertigineuse, laissant une traînée bleuâtre.

4 DECEMBRE 1952 (Sud-Ouest 1952) TOULOUSE (31)

Des cheminots de service gare Reynal ont aperçu vers 23:00 un disque lumineux se déplaçant E-O à grande vitesse dégageant des vives clartés blanchâtres et rougeoyantes.

N.B. — Cette liste ne représente pas le récapitulatif des observations de 1952 beaucoup plus importantes, mais exclusivement le travail de ceux qui ont bien voulu nous adresser les articles parus dans la presse. Ces articles sont désormais archivés pour l'histoire et serviront à l'étude du phénomène. Aidez-nous à poursuivre ce travail. Nous publierons très prochainement les documents reçus de 1953, et poursuivons l'élaboration des cartes départementales des observations 1954, là où nous sommes assurés d'avoir une documentation importante, en particulier, pour le moment, dans le quadrilatère Vendée - Allier - Pyrénées-Orientales - Pyrénées-Atlantiques.

Merci beaucoup.

NOS ACTIVITÉS

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léa-Bouysson, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

ENREGISTREUR EBI

Communication et croquis de M. J. Chasseigne

L'enregistreur EBI est très simple, et peut être construit par tous les bricoleurs. Il complète avantageusement le détecteur, car il enregistre et matérialise certaines anomalies magnétiques ayant entraîné le fonctionnement du détecteur, de même que la durée de cette anomalie. Il nécessite simplement un remontage toutes les vingt-quatre heures, comme un réveil. Il a été réalisé et mis au point par Jean Bedet, de Marseille, et nul doute qu'il intéressera beaucoup nos adhérents.

Une bande de papier serrée entre les deux tambours fait un tour en vingt-quatre heures. Un système simple entraîne automatiquement le scripteur, de telle sorte que la ligne de référence décrite par celui-ci, se trouve être une spirale. Cette astuce permet un enregistrement continu pendant un mois avec une seule feuille de papier.

Une bobine magnétique reçoit les impulsions magnétiques du détecteur et les transmet à l'aiguille du scripteur.

REALISATION - ARMATURE. Figure 1 et 2

L'armature de l'enregistreur est constituée par deux plaques de métal, de 10 à 15/10^{es} de mm d'épaisseur.

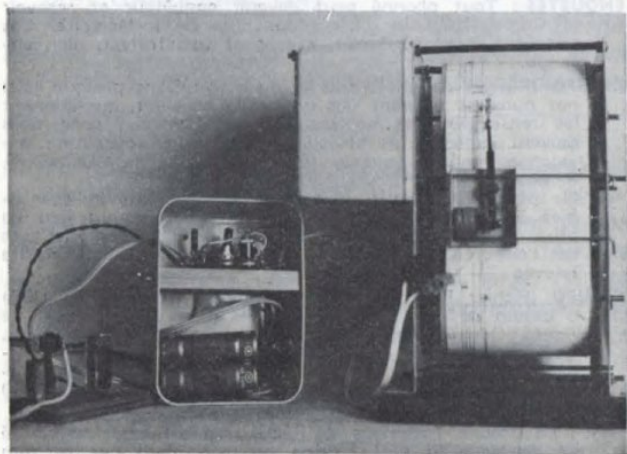
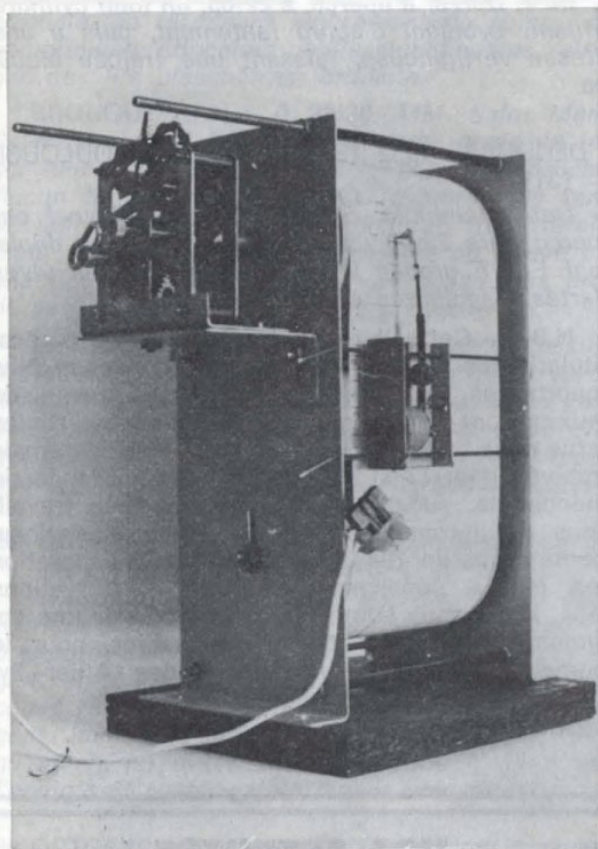
Le dessin en est donné dans les figures 1 et 2.

Pour que les trous soient bien au même endroit sur les deux plaques, il est recommandé de les percer toutes les deux en même temps.

Tous les trous de cette armature font 4 mm de diamètre, sauf deux de 3 mm, servant de support au chariot scripteur.

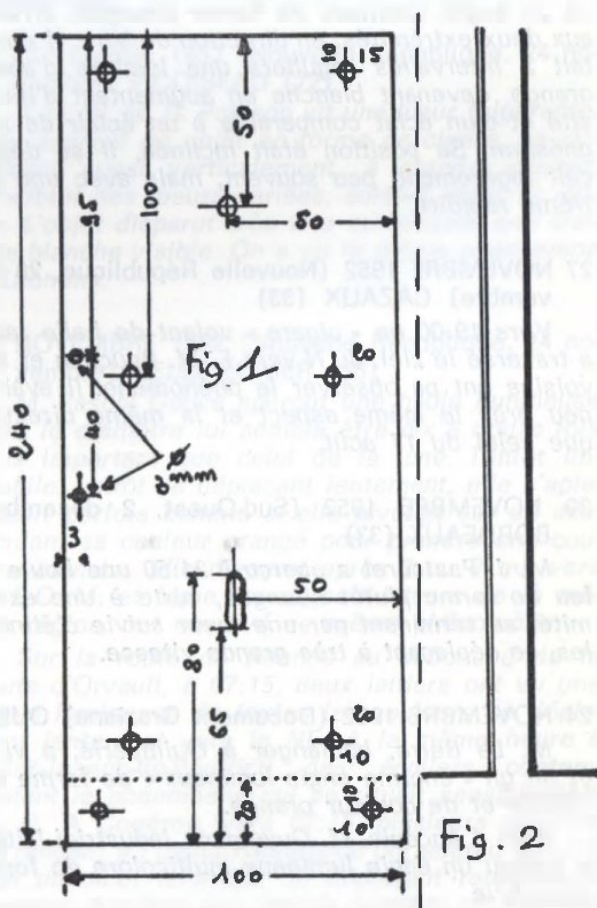
Pour réaliser l'orifice ovale indiqué en 4 (fig 1), faire un trou de 4 mm à chaque extrémité de l'orifice, et rejoindre ces deux trous à l'aide d'une lime ronde de 4 mm.

Une fois les deux plaques percées, les plier à l'équerre, l'une dans un sens, l'autre dans l'autre sens, selon la ligne pointillée indiquée sur les croquis.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Un mouvement d'horlogerie fait tourner un tambour moteur et un second tambour situé au-dessous du premier.



TAMBOURS. Figure 3

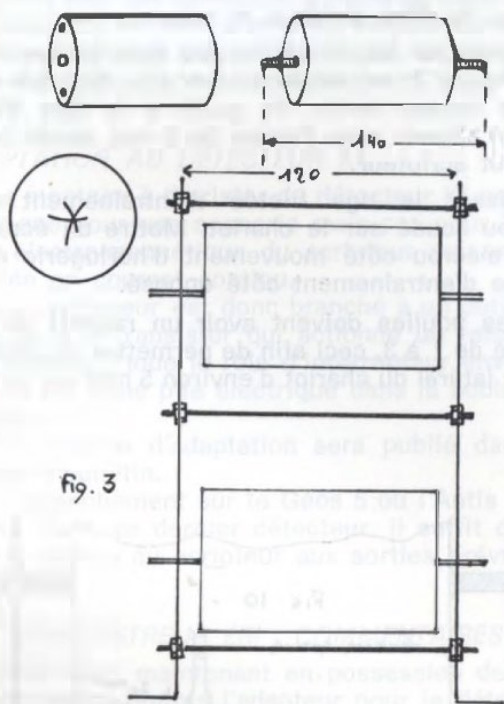
Ils sont fabriqués avec deux boîtes en fer blanc, genre lait Gloria. Les vider par deux petits trous opposés, les rincer et laisser sécher trous en bas.

Percer deux trous de 4 mm de diamètre dans l'axe des boîtes. Il est important de percer ces deux trous absolument dans l'axe des boîtes, afin d'obtenir un bon équilibrage. Voici un moyen simple et efficace pour trouver le centre : avec un compas tracer des arcs de cercles ayant pour centre la circonférence de la boîte, et pour rayon, un rayon égal à celui de la boîte.

Souder à l'étain une tige filetée de 4 mm, qui servira d'axe. Dans ce cas particulier, utiliser de préférence une tige filetée en laiton, afin de faciliter la soudure.

Vérifier l'équilibrage. Parfaire celui-ci si nécessaire, en coulant un peu de soudure à l'étain à l'endroit adéquat, c'est-à-dire sur la partie restée en haut. L'équilibrage est primordial pour un bon fonctionnement, aussi est-il nécessaire d'apporter un soin particulier à cette opération.

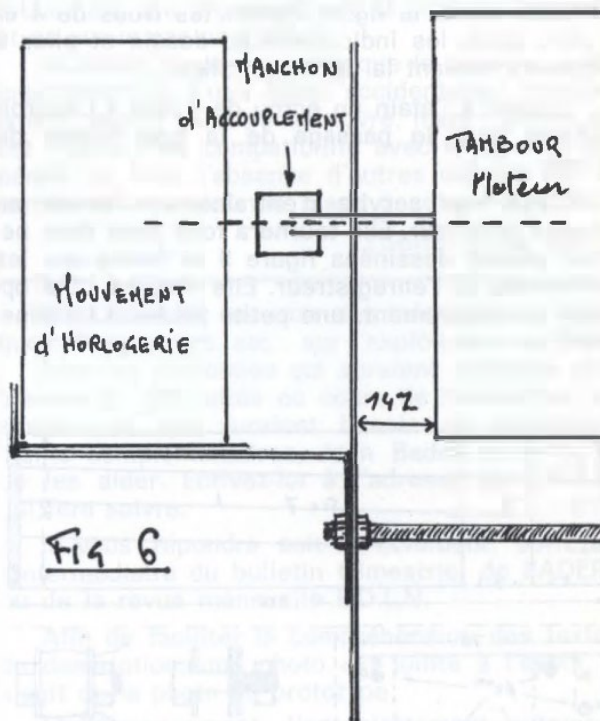
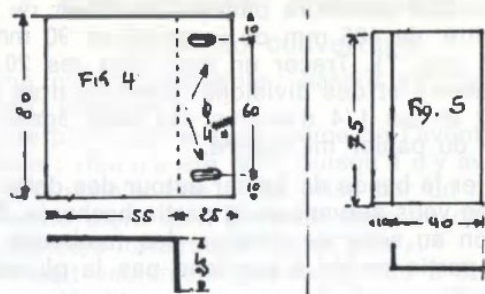
Couper 6 morceaux de tige filetée de 4 mm et 140 mm de longueur. Assembler les armatures à l'aide de ces tiges filetées et serrer le tout avec des écrous de 4 mm.



SUPPORT ET SOCLE DU MOUVEMENT D'HORLOGERIE. Figures 4 et 5 et 6.

Découper dans de la tôle identique à celle utilisée pour les armatures les 2 pièces décrites dans les figures 4 et 5. Plier à l'équerre suivant le pointillé.

Bien sûr, il est possible de fixer le mouvement à l'aide d'une seule pièce, mais les réglages en seront compliqués d'autant.



Le support réglable se fixe sur une des armatures (fig. 6). Le réglage en hauteur est obtenu grâce aux deux trous ovalisés (fig. 4).

Faire en sorte que l'axe de la petite aiguille du mouvement d'horlogerie et celui du tambour moteur soient confondus (fig. 6).

Les dessins du support réglable et du socle sont donnés à titre indicatif. Ils sont prévus pour le type de mouvement d'horlogerie utilisé par le réalisateur. Il appartient à chacun d'apporter les modifications nécessaires, en fonction du mouvement utilisé.

Le mouvement d'horlogerie est celui d'un simple réveil, duquel on a enlevé le mécanisme de sonnerie.

L'accouplement mouvement/tambour (fig. 6) peut être réalisé avec des manchons de nylon, caoutchouc, bronze, etc. Mais, il est d'une importance primordiale que les deux axes soient rigoureusement en face l'un de l'autre. Laisser 14 mm entre l'armature et le plan du tambour.

Découper plusieurs bandes de papier de bonne qualité, de 485 mm de longueur et 90 mm de largeur (fig. 7). Tracer un trait tous les 20 mm (une heure) et des divisions intermédiaires pour les 1/2 et les 1/4 d'heures. On peut également utiliser du papier millimétré.

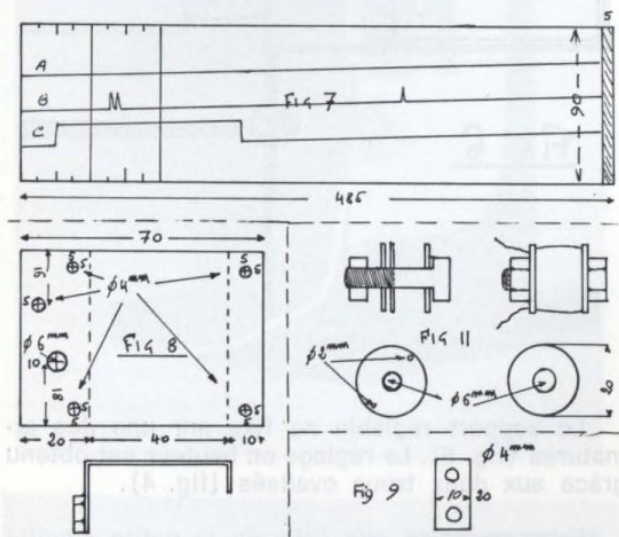
Coller la bande de papier autour des deux tambours en vous servant de la partie hachurée. Faire attention au sens de rotation des tambours, afin que la partie collée n'accroche pas la plume.

CHARIOT SCRIPTEUR. Figure 8

Découper toujours dans la même tôle que celle ayant servi pour les armatures, une pièce aux dimensions de la fig. 8. Percer les trous de 4 et 6 mm selon les indications du dessin et plier à l'équerre suivant la ligne pointillée.

Souder à l'étain un écrou de 4 mm à l'endroit précisé pour le passage de la tige filetée de 4 mm.

Cette tige servira d'entraînement latéral au chariot scripteur. Elle tournera folle dans deux petites pièces dessinées figure 9 et fixées sur les armatures de l'enregistreur. Elle recevra, côté opposé au mouvement, une petite poulie d'entraînement.



BOBINE MAGNETIQUE. Figure 11

La bobine est réalisée dans un boulon de fer doux de 6 x 25, préalablement rougi à la flamme et refroidi dans la cendre, à l'abri de l'air, de façon à ne pas conserver de rémanence magnétique.

Monter sur ce boulon deux rondelles de bakélite ou de carton bristol collées à la colle cellulosique, le boulon étant préalablement isolé par une couche de ruban isolant.

Bobiner 10 m de fil de cuivre émaillé de 2 à 3/10^e, à spires jointives et par couches superposées. Laisser 4 cm de fil sortir par les petits trous de la rondelle arrière, au début et à la fin de la bobine.

Terminer par une couche de ruban isolant, et monter la bobine sur le chariot à l'aide de l'écrou.

AIGUILLE. Figure 10

L'aiguille est réalisée dans de la tôle de fer blanc, mais il doit être possible d'utiliser des petites tiges plastiques faciles à trouver. Sa longueur est de 70 mm et sa largeur de 5 mm.

Coller ou souder, selon le matériau employé, un petit carré de tôle pour faire le talon de l'aiguille.

Enfoncer au bout de l'aiguille une plume barométrique et monter le tout sur une vis de 2 mm, qui servira d'axe, le réglage en hauteur étant assuré par l'écrou de la vis.

Monter le système de rappel de l'aiguille, un faible ressort et une petite vis de 2 mm servant de butée.

MONTAGE DU CHARIOT. Figure 10

Le chariot est tenu par deux fils de fer bien droits ou d'acier de 2 mm de diamètre, enfilés dans les trous prévus à cet effet sur les armatures et pliés à chaque extrémité.

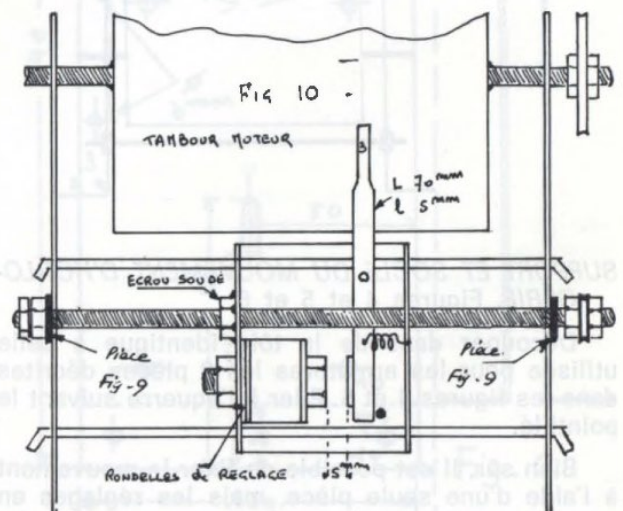
Une fois le chariot en place, mettre l'aiguille sur son support (vis de 2 mm) et régler la hauteur avec des petites rondelles. Laisser un peu de jeu.

Monter la bobine magnétique dans le trou de 6 mm prévu à cet effet sur le chariot scripteur et régler l'écart entre l'aiguille et le noyau de la bobine. Cet écart doit être de 5 mm. Le réglage se fait en mettant éventuellement quelques rondelles de fibre derrière la bobine.

Fixer sur les armatures les deux pièces décrites figure 9, en prenant bien soin que les deux trous devant servir de guide à la tige filetée soient alignés avec l'écrou de 4 mm soudé sur le chariot scripteur.

Visser la tige filetée d'entraînement dans l'écrou soudé sur le chariot. Mettre un écrou et contre-écrou côté mouvement d'horlogerie et la poulie d'entraînement côté opposé.

Les poulies doivent avoir un rapport de diamètre de 1 à 3, ceci afin de permettre un déplacement latéral du chariot d'environ 5 mm par 24 heures.



La poulie la plus grande sera fixée sur le tambour moteur et la plus petite sur la tige filetée. Vérifier l'alignement.

Un élastique fera fonction de courroie.

Mettre une goutte d'encre dans le réservoir de la plume. Autonomie de 25 à 26 heures. Si l'encre sèche trop vite, ajouter quelques gouttes de glycérine au flacon qui la contient.

MISE EN ROUTE.

Après avoir collé la bande de papier autour des tambours (attention au sens de rotation) remonter le mouvement horaire. Mettre l'heure en face de l'aiguille en soulevant le tambour du bas et en tournant la bande de papier avec le doigt puis laisser retomber le tambour. L'appareil est en route.

Si la bande prend de l'avance ou du retard, régler le balancier du mouvement vers + ou — comme pour un réveil.

Relier la bobine au détecteur par un fil souple. Brancher la bobine magnétique en parallèle avec la sonnerie ou le ronfleur.

INDICATIONS DONNEES PAR L'ENREGISTREUR.

Figure 7

A. — Un trait rectiligne. Pas de modifications du champ magnétique local.

B. — Un ou plusieurs petits traits horizontaux. Variations brèves du champ magnétique local.

C. — Un trait horizontal suivi d'un trait vertical parallèle au trait d'origine. Modification prolongée du champ magnétique local. La durée de l'anomalie est donnée par la longueur du trait parallèle.

ADAPTATION AU DETECTEUR KI.

Le montage à thyristor du détecteur KI ne convient que pour une sonnerie mais pas pour la bobine électro-magnétique du scripteur qui est alimentée en courant continu.

L'enregistreur est donc branché à un petit amplificateur à transistor qui actionne un relais de 300 ohms qui joue le rôle d'interrupteur envoyant le courant d'une pile électrique dans la bobine du scripteur.

Un schéma d'adaptation sera publié dans le prochain bulletin.

Le branchement sur le Géos 5 ou l'Antis 3 est direct. Dans ce dernier détecteur, il suffit de relier la bobine du scripteur aux sorties prévues à cet effet.

ENREGISTREUR EBI - COMMENTAIRES

Vous voici maintenant en possession de tous les éléments, hormis l'adaptateur pour le détecteur KI, qui vous permettront de réaliser l'enregistreur.

Pour ce qui est de l'amplificateur permettant l'adaptation de l'enregistreur sur le KI, rassurez-vous, il est très simple à réaliser et son prix de revient très faible. Les schémas complets de principe et de réalisation vous seront envoyés d'ici quelques semaines.

Notre ami Jean Bedet, qui a réalisé et mis au point l'enregistreur, est le titulaire du poste n° 200 du réseau René Hardy. Il représente l'ADEPS pour Marseille et les Bouches-du-Rhône.

Courrier Résufo

(Voir photo couverture)

Une photo impossible : hasard extraordinaire ou MOC invisible ?

Cette photo est le type même de l'aventure déroutante : rien n'a été noté, puisqu'il n'y avait pas de MOC visible. Elle a été prise par un membre du Résufo alors qu'il essayait avec un camarade une pellicule infra-rouge « pour voir ».

On sait seulement que cette vue a été prise avec un Yashica demi 18 x 24, équipé d'un filtre jaune, un jour indéterminé de janvier 1973 vers 14:00, sur les quais de la Seine à Paris.

Nous constatons à l'examen que l'objet est réellement une impression de la gélatine sensible et en aucun cas un défaut.

Toutefois on peut penser que la gélatine a été impressionnée d'une façon accidentelle ; manipulation, erreur, fausse manœuvre, mais l'aspect de cet « objet » sa compatibilité avec la densité générale du film, l'absence d'autres défauts sur la bande, laissent peu de place à cette hypothèse.

(Suite page 26)

Il souhaiterait recevoir des informations, critiques, suggestions, etc... sur l'exploitation de l'EBI.

Pour les personnes qui auraient quelques problèmes ou difficultés en cours de réalisation, ou simplement qui auraient besoin de renseignements complémentaires, Jean Bedet se propose de les aider. Ecrivez-lui à l'adresse de L.D.L.N. qui fera suivre.

Il vous répondra soit directement, soit par l'intermédiaire du bulletin trimestriel de l'ADEPS ou de la revue mensuelle L.D.L.N.

Afin de faciliter la compréhension des textes de description, une photo est jointe à l'envoi. Il s'agit de la photo du prototype.

Malheureusement, l'enregistrement automatique du chariot scripteur n'était pas installé sur le prototype. Mais les modifications à apporter se réduisent à peu de chose : une pièce supplémentaire (fig. 9) servant de support et de guide à la tige filetée d'entraînement, la tige filetée, et enfin les poulies. Le reste se limite à quelques trous supplémentaires à percer et ne présente pas de difficultés. Pour le chariot scripteur, l'emploi de tôle de laiton est recommandé, afin de faciliter la soudure de l'écrou.

Devant l'importance accrue que va prendre l'enregistrement à l'intérieur du réseau René Hardy, une rubrique lui sera consacrée régulièrement dans notre bulletin trimestriel, rubrique qui permettra, je l'espère, de répondre à vos questions et résoudre vos problèmes concernant cette discipline.

La réalisation de l'EBI répondait à deux impératifs :

1°) Simplicité relative de construction.

2°) Modicité du prix de revient, environ 80 F.

L'objectif est atteint.

L'emploi de plus en plus généralisé de l'EBI sera certainement d'une grande utilité pour l'exploitation du réseau René Hardy. Qu'aurions-nous découvert lors de la vague de détection du 29 juin 1973 ?

NOS LIVRES SELECTIONNES

VIENT DE PARAITRE : « MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES »

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Extrait de la Table des matières :

Avertissement — Préface (J. Vallée).

Première partie : « Les données du problème » : Avant-propos (F. Lagarde) — Des lumières dans la nuit — Objets volants non identifiés — Traces et effets des MOC — Les Humanoïdes — Méprises et mystifications — Mythes et réalités.

Deuxième partie : « Recherches et hypothèses » : Le principe de banalité (Aimé Michel) — Intérêt d'une recherche (F. Lagarde) — Présence physique des MOC : détection et étude instrumentale des phénomènes (R. Ollier). Note sur les détecteurs magnétiques à aiguille (M. Monnerie) — Fichier informatique de documentation sur les UFO (J.-Cl. Vauzelle) — Le réseau de surveillance photographique du ciel « Résufo » (M. Monnerie) — Quelques hypothèses (F. Lagarde) — Le rapport Condon... ou un peu d'histoire (J.-F. Delpech-Laborie) — Conclusion (F. Lagarde).

Annexes : Le caractère de l'information (F. Lagarde) — La revue « Lumières dans la Nuit » (R. Veillith) — Cercles — L'enquêteur — Analyse sur les sites d'atterrissages — Les radio-amateurs — Bibliographie

Le volume : format 15,5 x 24 cm, 318 pages dont 32 pages d'illustrations sous couverture en couleurs

Pour les lecteurs de LDLN, est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F (franco).

Veillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique, 75015 PARIS, en joignant un chèque postal ou bancaire.

Disponible également en librairie, ou à la Librairie des Archers de Lyon (adresse et C.C.P. ci-dessous à gauche) à 35 F pris sur place, et 38 F par poste).

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 23 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE Franco : 32 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).
- 3/ **LE DOSSIER DES CIVILISATIONS EXTRA-TERRESTRES**, par F. BIRAUD et J.-C. RIBES. Franco : 27 F.

NOUVEAUTES

- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 28 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 22,50 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

“LUMIERES DANS LA NUIT”

*présente à tous ses lecteurs, collaborateurs
et amis,*

ses meilleurs vœux pour 1974

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1974